RCS : CHARTRES
Code greffe : 2801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CHARTRES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 2006 B 40104
Numéro SIREN : 450 258 991
Nom ou dénomination : FINANCIERE G.L.C.

Ce dépôt a été enregistré le 01/10/2018 sous le numéro de dépôt B2018/003811

427048

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/003811**
n° de gestion : **2006B40104**
n° SIREN : **450 258 991 RCS Chartres**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Chartres certifie avoir procédé le 01/10/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

FINANCIERE G.L.C. - Société par actions simplifiée
474 rue Des Moulins 28260 la Chaussee-d'ivry -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes consolidés

427048

Annexe comptes consolidés

1. Informations générales

SAS FINANCIERE GLC et ses filiales fabriquent des pièces mécaniques principalement dans le secteur de l'aéronautique.
Le Groupe possède des usines et opère principalement en France, et au Maroc.

Ces comptes consolidés ont été établis au 31 décembre 2017.

2. Méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après .Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation des comptes

Les comptes du Groupe FINANCIERE GLC sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC n 99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Les comptes des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe FINANCIERE GLC.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre.

2.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

– les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;

– les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;

– les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;

– les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés. Le périmètre de consolidation est présenté au n 31.

2.3 Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe.
Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10 % du total consolidé ont été regroupés.

2.4 Conversion des opérations en devises

a. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des comptes

Les éléments inclus dans les comptes de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique de base dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flows (« la monnaie fonctionnelle »). Les comptes consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

b. Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat.

En revanche, les écarts issus de la conversion des dettes et créances faisant partie intégrante de l'investissement net à l'étranger ou pris en couverture de l'investissement net à l'étranger sont comptabilisés en capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

Annexe comptes consolidés

c. Conversion des comptes des filiales en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

– les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
– les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
– et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

2.5 Ecarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

– dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Dans le Groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est comprise entre 10 et 20 ans, elle est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise acquise et son caractère stratégique ;

– dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti (c'est le cas notamment des écarts d'acquisitions représentatifs des fonds commerciaux – juridiquement protégés – non amortis dans les comptes sociaux) ; en contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Dépréciation Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.
Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au niveau des secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités : voir n 2.8 pour plus de détails.

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

2.6 Autres immobilisations incorporelles

a. Marques et licences

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les licences ont une durée d'utilisation limitée. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur leur durée d'utilisation estimée (entre 15 et 20 ans).
Les marques n'ont pas de durée d'utilisation limitée (car elles sont régulièrement entretenues) et ne sont, en conséquence, pas amorties. Elles font l'objet de tests de dépréciation (voir n 2.8).

b. Logiciels et sites internet

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base de leur coût d'acquisition et des coûts encourus pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels (entre 3 et 5 ans).
Les coûts de création de sites Internet marchands sont comptabilisés en charges ou en immobilisations en fonction de la phase de développement des sites :
– les dépenses de recherche préalable sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées,
– les dépenses relatives au développement et à la création de la charte graphique remplissant les conditions d'activation constituent des immobilisations,
– les dépenses encourues après l'achèvement du site sont comptabilisées en charges (mise à jour graphique, parexemple), sauf si elles ne sont pas liées à la simple exploitation du site mais permettent de l'améliorer (adjonction de fonctions nouvelles, par exemple).

Annexe comptes consolidés

c. Frais de R&D

Le Groupe a choisi de capitaliser ses frais de développement : les coûts de développement portés à l'actif sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée (qui n'excède généralement pas 3 ans).

2.7 Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions comprennent pour l'essentiel des usines et des bureaux.
Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production .Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.
Les dépenses de gros entretien ont été identifiées dès l'origine dans le coût de l'immobilisation, sous forme de composants. Il s'agit des dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de lois, règlements ou de pratiques constantes.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.
Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.
En application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

– Constructions : 25 - 40 ans ;
– Matériel : 10 - 15 ans ;
– Véhicules : 3 - 5 ans ;
– Mobilier, agencement et équipements : 3 - 8 ans.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.
La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée (voir n 2.8).

2.8 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Déclenchement du test de dépréciation

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Niveau de réalisation du test de dépréciation

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou groupe d'actifs en comparant la valeur actuelle et la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs.
Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau.
Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur de l'immobilisation à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les écarts d'acquisition (voir n 2.5), sont regroupées pour être testées. Lorsque les actifs sont regroupés, le regroupement se fait en fonction du mode de gestion et de suivi des activités, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, par secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités.

Les actifs de support du Groupe (notamment l'immeuble du siège) sont également affectés à ces groupes d'actifs sur une base raisonnable et cohérente, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au prorata de leur VNC relative.

Valeur actuelle

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

Annexe comptes consolidés

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Comptabilisation

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition. Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.
La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

2.9 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.
Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

2.10 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Informations relatives à la première application du règlement sur les instruments financiers

Le groupe applique pour la première fois (voir n 2.2) le règlement ANC n 2015-05 sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture. Toutefois, les opérations existantes au 1 janvier 2017 n'ont donné lieu à aucun retraitement à l'ouverture (et donc à aucune information pro forma).
En effet, les variations de valeur des swaps de taux et de change, ainsi que les contrats de change à terme (souscrits au cours des exercices antérieurs, sans versement de soulte) ne doivent pas être comptabilisés à l'ouverture 2017 selon les nouvelles règles. N'ayant fait l'objet d'aucune comptabilisation à la clôture 2016 (ces éléments faisaient simplement l'objet d'une information en annexe), aucun retraitement à l'ouverture n'est donc nécessaire.

Instruments de couverture

Le Groupe gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change, en utilisant des instruments financiers dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des swaps de devises. Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture. Les effets des instruments financiers utilisés par le Groupe pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :

– le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé en résultat financier (en « Charges d'intérêts ») ;

– le résultat de change sur les swaps de devises et contrats de change à terme est reconnu au rythme des remboursements des emprunts couverts et classé en résultat financier (en « Pertes et gains de change »).

Le report/déport sur les dérivés de change, ainsi que les soultes versées, sont étalés sur la durée de la couverture et classés en résultat financier.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan (sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat).
En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée (voir ci-après).

Positions ouvertes isolées
Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat. Les gains latents sont comptabilisés au bilan mais ne sont pas reconnus en résultat. Les pertes latentes sont comptabilisées au bilan et donnent lieu à la constitution d'une provision. Au 31 décembre 2017 - comme au 31 décembre 2016 - le Groupe ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

2.11 Stocks et travaux en cours

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti. Les matières premières sont uniquement destinées à être utilisées dans la production.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'oeuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Annexe comptes consolidés

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence. L'évaluation à la clôture tient compte des prix et des perspectives de vente.

2.12 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

2.13 Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

2.14 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

2.15 Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'avis 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directements liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

2.16 Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

2.17 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

2.18 Engagements de retraite et avantages similaires

a. Engagements de retraite

Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat et le coût des services passés non encore acquis est, le cas échéant, étalé linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient définitivement acquis aux salariés.

Annexe comptes consolidés

b. Autres avantages à long terme

-Néant

2.19 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque :

– le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
– il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
– et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.
Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

2.20 Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :
– réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
– et acquis à l'exercice.

Les produits probables, à l'inverse des charges probables, ne peuvent pas être comptabilisés. Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

2.21 Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.
Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :
– le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
– le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
– la durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
– la valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien à la date de conclusion du bail.

2.22 Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments sont précisément décrits dans une note annexe en montant et en nature (voir n 24).
Ils peuvent comprendre par exemple :
– les plus-values ou moins-values de cession - ou les dépréciations - importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
– certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;
– d'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative.

2.23 Application des méthodes préférentielles

Le Groupe applique, le cas échéant, toutes les méthodes préférentielles énoncées au § 300 du règlement CRC n 99-02.

Annexe comptes consolidés

2.24 Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

-Néant.

3. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des comptes conduit la Direction du Groupe FINANCIERE GLC à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces comptes et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les impôts différés actifs, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels. Le Groupe FINANCIERE GLC fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

4. Variations de périmètre

Pas de variations de périmètre sur l'exercice.

5. Immobilisations incorporelles

5.1 Ecarts d'acquisition

Les principaux écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

	01/01/2017	Acquisitions/ DAP	Diminution/R AP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2017
Ecarts d'acquisition	313					313
Amortissements des écarts d'acquisition	- 214	- 16				- 230
Total valeurs nettes	**98**	**- 16**	**-**	**-**	**-**	**83**

5.2 Autres immobilisations incorporelles

	01/01/2017	Acquisitions/ DAP	Diminution/R AP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2017
Frais de R&D	545	615				1 160
Logiciels	531	60				591
Autres	162					162
Total valeurs brutes	**1 238**	**675**	**-**	**-**	**-**	**1 912**
Amort/dépré. Frais R&D	- 393	- 222				- 615
Amort/dépré. Logiciels	- 473	- 69				- 542
Amort/dépré. Autres	- 8					- 8
Total Amort./Dépré.	**- 874**	**- 291**	**-**	**-**	**-**	**- 1 165**
VNC Immo incorporelles	**364**	**384**	**-**	**-**	**-**	**748**

Aucune charge de dépréciation n'a été constatée sur les autres immobilisations incorporelles durant l'exercice 2017.

6. Immobilisations corporelles

	01/01/2017	Acquisitions/ DAP	Diminution/R AP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2017
Terrains et constructions	1 893					1 893
Véhicules, matériel et outillage	22 321	1 474	- 298			23 497
Mobilier, agencements et inst.	476	53	- 8			522
Total valeurs brutes	**24 690**	**1 527**	**- 306**	**-**	**-**	**25 911**

Annexe comptes consolidés

Dont crédit bail	*16 985*	*806*	*- 43*			*17 748*
Amort./Dépré. Terrains et constructions	- 779	- 75				- 854
Amort./Dépré. Véhicules, matériel et outillage	- 13 483	- 1 202	63			- 14 622
Amort./Dépré. Mobilier, agencements et inst.	- 380	- 48				- 429
Total Amort./Dépré.	**- 14 643**	**- 1 325**	**63**	**-**	**-**	**- 15 905**
Dont crédit bail	*- 9 597*	*- 612*	*43*			*- 10 166*
VNC Immo incorporelles	**10 048**	**202**	**- 243**	**-**	**-**	**10 007**

Aucune charge de dépréciation significative n'a été constatée sur les immobilisations corporelles durant 'exercice. Les crédits baux portent principalement sur les matériels ou outillages et sur des constructions pour le site Marocain.

7. Immobilisations financières et titres mis en équivalence

7.1 Immobilisations financières

	01/01/2017	Acquisitions/ DAP	Diminution/R AP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2017
Prêts, cautionnement et autres créances	256	21	- 38			238
Titres de part. non conso.	-	-	-			-
Dépréciation des titres	-	-	-			-
Total valeurs nettes	**256**	**21**	**- 38**	**-**	**-**	**238**

7.2 Titres mis en équivalence

-Néant

8. Stocks et en-cours

	2017	2016
Stocks	15 403	12 925
Dépréciation	- 24	- 67
Stocks nets	**15 380**	**12 858**

9. Clients et comptes rattachés

	2017	2016
Créances clients	7 109	7 034
Dépréciation	- 14	- 5
Créances clients -net	**7 095**	**7 029**
Factures à établir	34	100
Total clients et comptes rattachés	**7 129**	**7 129**

Mobilisation de créances : au 31 décembre 2017, certaines filiales françaises du Groupe ont cédé pour 2 923 K€ de créances clients dans le cadre d'un contrat d'affacturage ou de dailly avec recours. Le transfert de propriété qui résulte du contrat d'affacturage des créances justifie qu'elles sortent de l'actif en contrepartie de la trésorerie reçue.

Annexe comptes consolidés

Ventilation par échéance des créances clients :

	2017	2016
< 1 an	7 129	7 129
Entre 1 et 5 ans	-	-
> 5 ans	-	-
	7 129	**7 129**

10. Autres créances et comptes de régularisation

	2017	2016
Créances sur personnel et org. Sociaux	12	16
Créances fiscales -hors IS	1 267	1 043
Etat, Impôts sur les bénéfices	281	359
Impôts différés-actif	297	896
Charges constatées d'avances	303	107
Autres créances	1 011	1 177
Total créances et comptes de régularisation	**3 171**	**3 597**

Les Autres créances sont principalement constituées des retenues de garantie sur Dailly soit 630k€ contre 765k€ en N-1.
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, aucune dépréciation significative n'a été constatée sur ces autres créances.

Ventilation par échéance des autres créances :

	2017	2016
< 1 an	2 874	1 936
Entre 1 et 5 ans	297	
> 5 ans		1 661
Total des autres créances	**3 171**	**3 597**

11. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

	2017	2016
Liquidités	61	37
VMP	-	-
Total des disponibilités	**61**	**37**

Annexe comptes consolidés

12. Provisions

	Avantages à long terme	Pensions et retraites	Remise en état de sites	Autres provisions pour risques	Total
Au 01/01/2017	-	**728**		**52**	**779**
Dotation des provisions		60		26	87
Reprises inutilisées					-
Utilisées durant l'exercice				- 51	- 51
Ecart de conversion					-
Au 31-12-2017	-	**788**	-	**26**	**815**

12.1 Provisions pour risques et charges

Autres provisions pour risques: 26K€
La provision correspond essentiellement aux provisions pour perte de change.

12.2 Engagements de retraite et avantages similaires

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes (en application de la convention collective spécifique à chaque entité du Groupe ou des règles de droit commun en l'absence de dispositions conventionnelles) :

	2017	2016
Augmentation annuelle des salaires	1%	1%
Taux actualisation	1,30%	1,31%
Taux de rotation du personnel	Moyen	Moyen
Age de départ à la retraite	62 ans	62 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	TD 88-90	TD 88-90
Méthode de calcul retenue	Retrospective	Retrospective

12.3 Passifs éventuels

-Néant

13. Capital social

-Néant

Annexe comptes consolidés

14. Emprunts et dettes financières

	01/01/2017	Augmentation	Diminution	Var. de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2017
Emprunts bancaires	6 693	849	- 2 099			5 443
Dont crédits-bails	*3 472*	*806*	*- 1 211*			*3 067*
Découvert bancaires	2 199	1 856	- 2 199			1 856
Créances clients mobilisées	3 225	2 383	- 3 225			2 383
Autres emprunts et dettes assimilées	16	14	- 16			15
Total	**12 133**	**5 102**	**- 7 538**	**-**	**-**	**9 697**

Les principaux emprunts souscrits au cours de l'exercice 2017 ont permis de financer l'acquisition de 2 nouveaux centres d'usinage.

Echéanciers des emprunts

Au 31-12-2017	Emprunts bancaires	Découverts bancaires	Créances clients mobilisées	Autres emprunts et dettes fi.	Total
< 1 an	1 775	1 856	2 383	15	6 029
Entre 1 et 5 ans	3 668	-			3 668
> 5 ans		-			-
Total	**5 443**	**1 856**	**2 383**	**15**	**9 697**

15. Fournisseurs et comptes rattachés

	2017	2016
Fournisseurs	8 329	6 916
Fournisseurs -fnp	367	459
Total fournisseurs et comptes rattachés	**8 696**	**7 374**

Les dettes fournisseurs sont dues à moins d'un an.

16. Autres dettes et comptes de régularisation

	2017	2016
Dettes sociales	2 158	1 663
Dettes fiscales	1 263	1 258
Impôts différés passifs	575	807
Autres dettes	121	293
Produits constatés d'avance	49	103
Total dettes et comptes de régularisation	**4 167**	**4 122**

Annexe comptes consolidés

Echéancier des dettes	31/12/2017	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Dettes sociales	2 158	2 158		
Dettes fiscales	1 263	1 263		
Impôts différés passifs	575			575
Autres dettes	121	121		
Produits constatés d'avance	49	49		
Total dettes et comptes de régularisation	**4 167**	**3 591**	-	**575**

17. Impôts différés

	2017	2016
Différences temporaires	- 822	- 619
Report déficitaires	544	708
Total des impôts différés nets	**- 279**	**89**
Actifs d'impôts différés	297	896
Passifs d'impôts différés	- 575	- 807
Total des impôts différés nets	**- 279**	**89**

Les impôts différés calculés au 31 décembre 2017 ont été déterminés en tenant compte des nouvelles règles et des nouveaux taux d'impôts qui ont été votés au 31 décembre 2017 appliqués en fonction du planning prévisionnel de réalisation des impôts.

18. Instruments financiers

a. Gestion du risque de taux

-néant

b. Gestion du risque devises

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays.
En conséquence, l'exposition des filiales au risque de change sur leurs opérations commerciales demeure limitée.

c. Risques de contrepartie

-Néant

d. Gestion des covenants / clauses de défaut

-Néant

19. Information sectorielle

a. Information sectorielle par secteurs d'activité

Au 31 décembre 2017 on estime que le Groupe n'a qu'un seul secteur d'activité principal par conséquent il n'y a pas lieu de donner une information spécifique par secteur.

20. Autres produits et charges d'exploitation

	2017	2016
Autres produits	289	236
Production immobilisée	581	516
Charges externes	- 9 502	- 7 373
Charges diverses	- 96	- 76
Total	**- 8 728**	**- 6 697**

Annexe comptes consolidés

21. Personnel et effectifs

	2017	2016
Charges de personnel	11 331	10 981
Effectif moyen par catégorie		
Cadres	29	27
Agents de maitrise et techniciens	21	15
Employés et ouvriers	270	287
Total	**320**	**329**

Les produits liés au CICE sont comptabilisés en moins des charges de personnel pour 429 K€ au 31 décembre 2017 (357 K€ au 31 décembre 2016).

22. Amortissements et provisions

	2017	2016
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	- 291	- 184
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	- 1 305	- 1 291
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	- 9	- 67
Dotations aux provisions	- 62	- 118
Dotations d'exploitation	**- 1 668**	**- 1 660**
Reprises de dépréciations sur actif circulant	44	85
Reprises de provisions	2	2
Reprises d'exploitation	**46**	**87**
Total	**- 1 621**	**- 1 572**

23. Produits et charges financiers

	2017	2016
Charges intérêts	- 199	- 266
Pertes de change	- 191	- 107
Autres charges financières	- 151	- 256
Charges financières	**- 541**	**- 628**
Gains de change	198	126
Reprises sur provisions financières	49	73
Autres produits financiers	2	5
Produits financiers	**249**	**203**
Résultat financier	**- 291**	**- 425**

Les autres charges financières comprennent essentiellement les commissions de financement supportées au titre des créances mobilisées.

Annexe comptes consolidés

24. Produits et charges exceptionnels

	2017	2016
Valeur nette comptable des actifs corp.&incorp. cédés	- 33	- 28
Autres charges exceptionnelles	- 11	- 13
Charges sur exercices antérieurs	-	0
Dotation sur provision exceptionnelle	-	
Charges exceptionnelles	**- 43**	**- 40**
Produits de cession des actifs corp.& Incorp. cédés	18	14
Reprises provisions exceptionnelles	-	-
Autres produits exceptionnels	24	24
Produits exceptionnels	**41**	**37**
Résultat exceptionnel	**- 2**	**- 3**

25. Impôts sur les résultats

	2017	2016
Impôt courant	224	31
Impôts différés	361	200
Charges d'impôt en résultat	**585**	**232**

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique calculé en appliquant au résultat comptable avant impôts le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante (sur la base des textes en vigueur) en raison des éléments suivants :

	31/12/2017
Résultat conso avant impôt	**2 818**
Impôt théorique 33,1/3%	- **939**
Charge d'impôt réelle	- **585**
Impôt courant	- *224*
Impôt différé	- *361*
	-
ECART	**354**
Ecart taux	- 1
Impact intégration fiscale	-
charges définitivement non déductibles	- 20
QP frais et charges /dividendes	- 0
CICE	141
Amort loi macron	50
Crédit impot apprentissage	9
Variation écart de conversion	- 8
Dotations /ecart acquisitions	- 5
Reports déficitaires non activés	189
Total justification des écarts	**354**
Ecart résiduel	**-**

Le montant total des reports déficitaires non activés s'élève à 462K€ au 31 décembre 2017 (787K€ au 31 décembre 2016).

Annexe comptes consolidés

26. Résultats par action

a. Résultat par action - De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la Société et incluses dans les capitaux propres.

	2017	2016
Bénéfice revenant au Groupe	2 134	1 298
Nombre d'actions	14 286	14 286
Résultat de base par action (k€)	**0,149**	**0,091**

b. Résultat par action - Dilué

-non applicable

27. Engagements

-Pas d'engagement

28. Plans d'options et de souscription d'actions

-Néant

29. Transactions avec les parties liées

a. Transactions avec les parties liées

Le Groupe est contrôlé par les membres de la Famille COUILLAUD à hauteur de 70%, les 30% du capital restant sont détenus par deux fonds d'investissement.

Les transactions effectuées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

b. Rémunération des organes de direction

Cette information aboutirait à communiquer un montant individuel.

30. Evénements postérieurs à la date de clôture

-Pas d'événements post clôture

Annexe comptes consolidés

31. Périmètre de consolidation

Sociétés	Méthode de consolidation 2017	% Intérêts 2017	% Contrôle 2017	Méthode de consolidation 2016	% Intérêts 2016	% Contrôle 2016	Pays
Financière GLC (Mère consolidante)	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
A.R.M	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
B.N.A	IG	99,80%	99,80%	IG	99,80%	99,80%	France
S.P.M	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
S.P.M.D	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
M.G.A	IG	80%	80%	IG	80%	80%	France
S.P.M.A	IG	97,37%	97,37%	IG	97,37%	97,37%	Maroc

32. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice s'élève à 37 K€ et se décompose comme suit pour chacun des commissaires aux comptes :

-Honoraires afférents à la certification des comptes : 37k€
-Honoraires afférents aux autres services : 0€

Bilan actif

BILAN CONSOLIDE		ACTIF	
		2017	**2016**
Actif immobilisé			
Immobilisations Incorporelles		830 521	462 122
dont Ecart acquisition net BNA		*7 444*	*10 520*
dont Ecart acquisition net SPM		*47 676*	*55 961*
dont Ecart acquisition net SPMD		*27 690*	*31 955*
Immobilisations corporelles		10 005 177	10 047 786
Immobilisations financieres		238 068	255 725
	Total	**11 073 766**	**10 765 633**
Actif circulant			
Stocks et encours		15 379 581	12 857 701
Clients et comptes rattachés		5 904 407	7 128 813
Autres créances		2 546 394	2 442 984
Disponibilités		60 787	37 160
Comptes de régularisation		624 591	1 154 205
dont Impot différés actifs		*296 788*	*895 819*
	Total	24 515 761	23 620 864
TOTAL DE L'ACTIF		**35 589 527**	**34 386 497**

Bilan passif

BILAN CONSOLIDE		PASSIF	
		2017	2016
Capitaux propres (part groupe)			
Capital		14 286	14 286
Primes		2 847 137	2 847 137
Rerserves consolidées		6 832 912	5 504 989
Résultat de l'exercice		2 134 442	1 312 113
Subventions investissements		73 969	96 703
	Total	**11 902 746**	**9 775 228**
Intérets des minoritaires		**315 109**	**202 225**
Provisions			
Pour risques et charges		814 647	779 402
	Total	**814 647**	**779 402**
Dettes			
Emprunts		9 679 672	12 116 662
Dettes financières diverses		14 768	16 034
Fournisseurs et comptes rattachés		8 695 962	7 374 499
Dettes fiscales et sociales		3 421 264	2 920 511
Autres dettes		696 386	1 099 249
dont impot différés passif		*575 478*	*806 729*
Comptes de régularisation		48 973	102 687
	Total	**22 557 025**	**23 629 642**
TOTAL DU PASSIF		**35 589 527**	**34 386 497**

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	2017	2016
Produits d'exploitation	**38 168 739**	**32 465 260**
Chiffre d'affaires	35 307 981	32 019 627
Production stockée	1 990 984	- 306 257
Autres produits	869 774	751 890
Charges d'exploitation	**35 041 660**	**30 477 642**
Cout d'achat mp et approv.	12 002 536	9 946 939
Autres achats et charges externes	9 501 523	7 373 155
Impôts et taxes	443 462	472 037
Charges de personnel	11 330 811	10 981 095
Dotations aux amortissements et prov.	1 667 536	1 628 505
Autres charges d'exploitation	95 792	75 911
Résultat d'exploitation	**3 127 079**	**1 987 618**
Résultat financier	- 291 124	- 425 022
Résultat courant des sociétés intégrées	2 835 955	1 562 596
Résultat exceptionnel	- 2 058	- 3 312
Impôts courants	223 902	31 392
Impôts différés	361 071	200 154
Résultat net des sociétés intégrées	2 248 925	1 327 738
Dotations aux amortissements des écarts acquisition	15 626	15 626
Ecart acquisition négatif	-	
Résultat net de l'ensemble consolidé	**2 233 299**	**1 312 112**
Intérets des minoritaires	98 857	13 904
RESULTAT NET CONSOLIDE (PART DU GROUPE)	**2 134 442**	**1 298 208**

Société par Actions Simplifiée

« **FINANCIERE G.L.C.** »

Capital social : 14.286 €uros
Siège social : 474, Rue des Moulins

LA CHAUSSEE D'IVRY
(Eure et Loir)

R.C.S. CHARTRES B 450.258.991
SIRET 450.258.991.000.22

o=o=o=O=o=o=o

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 JUIN 2018

(incluant le rapport sur la gestion du Groupe)

Chers associés,

Conformément à la Loi et aux statuts de notre Société, je vous ai convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, pour vous rendre compte de l'activité et de la situation de notre Société au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, et pour vous présenter et soumettre ensuite à votre approbation, le bilan, le compte de résultat et l'annexe afférents à cet exercice, ainsi que notre proposition d'affectation de son résultat.

Le présent rapport de gestion inclut la présentation des comptes consolidés arrêtés au 31 Décembre 2017, de l'activité et de la situation du Groupe constitué par notre Société et ses filiales.

Au cours de cette réunion, nous serons également invités à statuer sur les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 du Code de Commerce, intervenues ou renouvelées au cours de l'exercice écoulé.

De leur côté, les Commissaires aux comptes de la Société vous rendront compte, dans un instant, de l'exécution de leurs missions.

Pour votre information, vous ont été communiqués tous les documents et renseignements vous permettant de vous prononcer en connaissance de cause sur les résolutions présentées à votre approbation, à savoir :

- le bilan, le compte de résultat et l'annexe afférents à l'exercice écoulé,
- les comptes consolidés au 31 Décembre 2017,
- le texte des résolutions soumises à votre approbation,
- le présent rapport de gestion,
- le rapport du Conseil de Surveillance,
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels,
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,
- et le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

CHAPITRE I – COMPTES INDIVIDUELS
RAPPORT DE GESTION SUR L'ACTIVITE DE LA SOCIETE
AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

I. – PRESENTATION DES COMPTES – PERIMETRE D'INTEGRATION FISCALE - ACTIVITÉ ET SITUATION DE LA SOCIÉTÉ :

A. Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base ci-après :

- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

J'ajoute, en tant que de besoin, qu'il n'a été apporté aucune modification par rapport à l'exercice précédent, au mode de présentation des comptes sociaux et aux méthodes d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité.

B. Périmètre d'intégration fiscale

Depuis le 1er Janvier 2004, la Société SAS « FINANCIERE G.L.C. » a opté pour le régime de l'intégration fiscale.

Au 31 Décembre 2017 le périmètre d'intégration est le suivant :

- Société « FINANCIERE G.L.C. » (Tête de Groupe),
- La SAS « SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE » par abréviation « S.P.M. », Société Française, détenue à 100 % par « FINANCIERE GLC ».
- La SARL « SOPREMECA DECOLLETAGE », Société Française, détenue à 100 % par « SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE ».

C. Présentation des comptes annuels

Notre Société a réalisé au cours de l'exercice 2017, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 2.219.994 €uros, uniquement constitué par les prestations administratives, de management-Fees, d'assistance commerciale et technique fournies par la Société à ses filiales et sous-filiales.

Le chiffre d'affaires est **en progression de 5,31 %** par rapport à celui de l'exercice précédent, qui avait atteint 2.108.000 €uros.

Après comptabilisation des subventions d'exploitation (800 €uros), des transferts de charges (252.552 €uros) et des produits divers de gestion courante (11 €uros), les produits d'exploitation de l'exercice totalisent 2.473.358 €uros, contre 2.284.036 €uros l'exercice précédent, soit **une progression de 8,29 %.**

Quant aux charges d'exploitation engagées au cours de l'exercice écoulé, elles se sont élevées à 2.235.690 €uros, contre 2.245.069 €uros l'exercice précédent, **soit une baisse de 0,42 %.**

Elles sont détaillées, par grandes catégories, dans le tableau suivant, qui les compare à celles engagées durant l'exercice précédent :

NATURE DES CHARGES	2017	2016	VARIATIONS (en %)
Frais accessoires sur factures achats	216	0	
Eau, Gaz, Electricité, chauffage	55 675	55 460	0,39
Fournitures d'entretien, vêtements prof.	291	2 792	-89,58
Fournitures de bureau et informatiques	7 816	9 325	-16,19
Carburant	17 235	15 434	11,66
Sous traitance Générale	36 643	35 671	2,72
Locations diverses	145 063	113 486	27,82
Entretien & réparations	24 542	22 375	9,69
Assurances	66 433	82 596	-19,57
Documentation	1 032	1 675	-38,38
Personnel extérieur à l'entreprise	4 559	0	
Honoraires/Frais d'actes	51 296	88 983	-42,35
Publicité/Relations publiques	78 141	21 729	NS
Transport s/achats et ventes	440	165	166,35
Déplacements, missions, réceptions	58 518	54 665	7,05
Poste et télécommunications	89 221	96 773	-7,80
Services bancaires	14 593	16 835	-13,31
Cotisations et autres services extérieurs	26 130	27 276	-4,20
TOTAL AUTRES ACHATS & CHARG.EXT.	677 843	645 240	5,05
Impôt et taxes	-6 613	51 003	-112,97
Salaires et traitements	1 017 132	1 023 672	-0,64
Charges sociales	422 933	402 421	5,10
Amortissements	50 115	48 581	3,16
Autres charges	74 280	74 153	0,17
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**2 235 690**	**2 245 069**	**-0,42**

Compte tenu des charges énumérées ci-dessus, le résultat d'exploitation de l'exercice écoulé est bénéficiaire de 237.668 €uros, contre 38.967 €uros pour celui enregistré à la clôture précédente.

Après comptabilisation :

- des produits financiers : (+) 1.710 €uros
- des charges financières : (-) 40.068 €uros
- des charges exceptionnelles : (-) 9.919 €uros
- de l'impôt sur les sociétés : (+) 84.063 €uros

étant précisé que la Société est fiscalement intégrée. S'étant constituée tête de groupe, elle est seule redevable de l'impôt pour l'ensemble du groupe ; l'impôt a été calculé sur le résultat fiscal du

groupe intégré, calculé au taux normal de 33,33 %. Le montant comptabilisé correspond à l'économie d'impôt réalisé au niveau du groupe.

- et du crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage : (+) 533 €uros

Le résultat net comptable de l'exercice écoulé est **un bénéfice de 273.986,89 €uros,** contre un résultat bénéficiaire de 168.517,78 €uros enregistré l'exercice précédent.

Quant à l'évolution de la situation tant active que passive de la société de l'ouverture à la clôture de l'exercice écoulé, elle peut se résumer de la façon suivante :

VALEURS ACTIVES

	AU 31/12/2017	AU 31/12/2016	VARIATIONS
Immobilisations incorporelles	15 345,14 €	19 967,50 €	-4 622,36 €
Immobilisations corporelles	29 951,86 €	51 960,09 €	-22 008,23 €
Immobilisations financières	2 000 759,76 €	1 999 049,69 €	1 710,07 €
TOTAL IMMOBILISATIONS	2 046 056,76 €	2 070 977,28 €	-24 920,52 €
Avances et acomptes s/commandes	2 400,00 €	14 364,00 €	-11 964,00 €
Clients	2 651 342,95 €	2 797 594,89 €	-146 251,94 €
Autres créances	1 654 520,63 €	1 955 493,81 €	-300 973,18 €
Disponibilités	2 809,80 €	38 961,52 €	-36 151,72 €
VALEURS REAL.ET DISPONIBLES	4 311 073,38 €	4 806 414,22 €	-495 340,84 €
ACTIF CIRCULANT	4 311 073,38 €	4 806 414,22 €	-495 340,84 €
Charges constatées d'avance	38 178,54 €	13 147,34 €	25 031,20 €
TOTAL ACTIF	**6 395 308,68 €**	**6 890 538,84 €**	**-495 230,16 €**

VALEURS PASSIVES

	AU 31/12/2017	AU 31/12/2016	VARIATIONS
Capital social	14 286,00 €	14 286,00 €	0,00 €
Réserve légale	1 000,00 €	1 000,00 €	0,00 €
Autres réserves	1 027 022,93 €	858 505,15 €	168 517,78 €
Primes d'émission	2 847 137,08 €	2 847 137,08 €	0,00 €
Résultat de l'exercice	273 986,89 €	168 517,78 €	105 469,11 €
Provisions règlementées	33 614,27 €	26 777,47 €	6 836,80 €
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 197 047,17 €	3 916 223,48 €	280 823,69 €
Emprunts et dettes auprès étab.de Crédit	955 782,96 €	1 424 694,26 €	-468 911,30 €
Autres emprunts et dettes financières	5 356,86 €	323 585,55 €	-318 228,69 €
Dettes fournisseurs et rattachés	231 262,18 €	167 833,53 €	63 428,65 €
Dettes fiscales et sociales	859 748,71 €	701 674,67 €	158 074,04 €
Autres dettes	146 110,80 €	356 527,35 €	-210 416,55 €
TOTAL DETTES	2 198 261,51 €	2 974 315,36 €	-776 053,85 €
TOTAL PASSIF	**6 395 308,68 €**	**6 890 538,84 €**	**-495 230,16 €**

II. - AUTRES INFORMATIONS :

En application des dispositions légales, vous trouverez ci-après, diverses informations complémentaires, que je ne manquerai pas de commenter en détail au cours de notre réunion.

1°) Activités de la société en matière de recherche et de développement :

Aucune activité particulière en matière de recherche et de développement, au sens fiscal du terme, n'a été entreprise au cours de l'exercice écoulé.

Les investissements proprement dits, réalisés au cours de l'exercice 2017, se sont élevés à 23.483 €uros.

Ils ont été notamment consacrés à l'acquisition de logiciels informatique (21.154 €uros), et à l'acquisition de matériel de bureau et d'informatique (2.329 €uros).

2°) Effectif du personnel :

L'effectif moyen de notre Société, au cours de l'exercice 2017, s'est élevé à 18 personnes (dont 1 apprenti).

3°) Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière, et notamment de la situation d'endettement :

Vous voudrez bien vous rapporter, pour ces informations, aux comptes annuels de la société, et notamment à l'annexe.

Les engagements hors bilan figurent dans l'annexe des comptes.

Concernant les engagements pris en matière d'indemnités de fin de carrière, le montant de la valeur actuelle probable à verser en fin d'exercice ressortait à 34.136 €uros.

Le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, le CICE s'élève à 17.318 €uros.

Le CICE sollicité au titre de l'année précédente 2016, d'un montant de 12.569 €uros est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31 Décembre 2017, il a été utilisé pour l'investissement à 100 %.

4°) Progrès réalisés et difficultés rencontrées :

La Société dégage en 2017 un résultat bénéficiaire de 274 K€ (pour rappel, +168 K€ au titre de l'exercice 2016). Cette évolution s'explique par une progression du chiffre d'affaires (2.220 K€ en 2017, en hausse de 112 K€), couplée à une stabilité des charges d'exploitation à - 2.236 K€ (contre -2.245 K€ en 2016) et plus particulièrement de la masse salariale.

Deux autres éléments influent également le résultat 2017 :

- d'une part, le résultat financier qui s'inscrit certes en baisse à -38 K€ (contre un résultat financier de + 138 K€ en 2016, mais incluant la reprise de la provision pour dépréciation des titres ARM pour + 233 K€) ; par conséquent, les charges financières sont en nette diminution (- 40 K€ contre - 98 K€ en 2016),

- d'autre part, l'intégration fiscale génère un produit fiscal sur l'exercice 2017 plus important que l'exercice précédent (+ 85 K€ contre + 9 K€).

L'activité principale de la Société étant celle d'animatrice de Groupe, elle poursuit son activité, en facturant des prestations à ses filiales et sous-filiales. L'activité est donc étroitement liée à celle de ses filiales et sous-filiales.

5°) Evénements importants survenus au cours de l'exercice écoulé :

Je ne vois aucun événement important à signaler qui soit survenu au-cours de l'exercice écoulé.

6°) Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices :

En annexe au présent rapport, vous trouverez également le tableau prévu à l'article R. 225-102 du Code de Commerce, faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

7°) Informations sur les prises de participations :

En application de l'article L 233-6 du Code de Commerce, alinéa 1, je précise que notre Société n'a acquis aucune nouvelle participation sur l'exercice écoulé.

Je vous rappelle que notre société détient toujours :

- 100 % du capital de la Société « ATELIER DE REALISATIONS MECANIQUES », par abréviation « A.R.M », SAS au capital de 125.008,19 €uros, divisé en 8.200 actions, ayant son siège à LA CHAUSSEE D'IVRY (Eure-et-Loir), 474, Rue des Moulins,

- 100 % du capital de la Société « SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE », par abréviation « S.P.M. », SAS au capital de 121.207 €uros, divisé en 1.987 actions, ayant son siège à GALLARDON (28230 – Eure-et-Loir), Zone artisanale La Croix Saint Mathieu, Rue du Clos Hubert,

- 97,37 % du capital de la Société « SPMA », SARL de droit marocain au capital de 3.000.000 dirhams, divisé 30.000 titres de participation, ayant son le siège est à Casablanca (Maroc), Zone Aéropôle Mohamed V - BP 104 Nouasser, 3,

- et 80 % du capital social de la société « M.G.A. », société anonyme au capital de 355.184 €uros, dont le siège social est à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300 - Lot-et-Garonne), Zone Industrielle La Barbière, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce d'Agen sous le numéro B 353.593.031.

8°) Informations sur les filiales :

Conformément aux dispositions de l'article L 233-6 du Code de Commerce, alinéa 2, j'ai l'honneur de rendre compte de l'activité de nos filiales, les sociétés « SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE », « A.R.M. », « SPMA », et « M.G.A » au cours de leur dernier exercice, clos le 31 décembre 2017.

Vous sera également rendu compte, pour votre parfaite information, de l'activité des sous-filiales, les sociétés « BERNARD NICO ET ASSOCIES », par abréviation « B.N.A », et « SOPREMECA DECOLLETAGE », au cours de leur dernier exercice, clos le 31 Décembre 2017.

Est joint en annexe, en application de l'article L 233-15 du Code de Commerce, un tableau synoptique venant compléter les informations qui sont fournies ci-dessous.

Informations concernant la Société « SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE », par abréviation « S.P.M. »

La Société « S.P.M » a réalisé en 2017, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 13.281.524 €uros, en progression de 24,62 % par rapport à celui de 2016.

La production de l'exercice ressort à 13.969.607 €uros, contre 10.688.084 €uros au cours de l'exercice précédent, soit une hausse de 30,70 %.

Ses produits d'exploitation ressortent à 14.022.937 €uros.

Le prix de revient de ses achats consommés totalisant 4.923.387 €uros et ses autres charges d'exploitation 8.679.132 €uros, son résultat d'exploitation est bénéficiaire de 420.418 €uros.

Après prise en compte des résultats financiers et exceptionnels, de la participation des salariés, de l'impôt sur les Sociétés et du crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage, la Société « S.P.M » enregistre à la clôture de l'exercice 2017, un bénéfice de 260.113 €uros.

Quant à ses capitaux propres, ils étaient positifs de 3.140.910 €uros au 31 Décembre 2017.

Informations concernant la Société « A.R.M. »

La Société « A.R.M. » a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 13.548.368 €uros, contre 13.054.855 €uros au cours de l'exercice précédent, ce qui représente une progression de 3,78 %.

La production de l'exercice ressort à 14.442.268 €uros, contre 13.137.064 €uros au cours de l'exercice précédent, soit une hausse de 9,94 %.

Ses produits d'exploitation ressortent à 14.592.042 €uros.

Le prix de revient de ses achats consommés totalisant 4.765.993 €uros et ses autres charges d'exploitation 9.365.250 €uros, son résultat d'exploitation est bénéficiaire de 460.798 €uros.

Après prise en compte du résultat financier et du crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage, la Société « A.R.M. » enregistre à la clôture de l'exercice 2017, un bénéfice de 443.386 €uros.

Quant à ses capitaux propres, ils étaient positifs de 1.068.757 €uros au 31 Décembre 2017.

Informations concernant la Société « SPMA »

La Société « SPMA » a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 49.959.856 dirhams, contre 50.828.797 dirhams au cours de l'exercice précédent, ce qui représente un recul de 1,71 %.

Ses produits d'exploitation ressortent à 54.909.510 dirhams.

Ses charges d'exploitation ressortent à 53.085.483 dirhams, son résultat d'exploitation est bénéficiaire de 1.824.027 dirhams.

Après prise en compte des résultats financiers et exceptionnels, et de l'impôt sur les résultats, la Société « SPMA » enregistre à la clôture de l'exercice 2017, un bénéfice de 878.574,25 dirhams.

Quant à ses capitaux propres, ils étaient positifs de 7.865.490,02 dirhams au 31 Décembre 2017.

Informations concernant la Société « M.G.A »

La Société « M.G.A» a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 6.982.814 €uros, contre 6.005.181 €uros au cours de l'exercice précédent, soit une progression de 16,28 %.

La production de l'exercice ressort à 7.580.144 €uros.

Ses produits d'exploitation ressortent à 7.660.936 €uros, contre 6.098.613 €uros au cours de l'exercice précédent, soit une hausse de 25,62 %.

Le prix de revient de ses achats consommés totalisant 1.539.124 €uros et ses autres charges d'exploitation 5.600.733 €uros, son résultat d'exploitation est bénéficiaire de 521.079 €uros.

Après prise en compte des résultats financiers et exceptionnels, et du crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage, la Société « M.G.A » enregistre à la clôture de l'exercice 2017, un bénéfice de 503.911 €uros.

Quant à ses capitaux propres, ils étaient positifs de 1.055.180 €uros au 31 Décembre 2017.

Informations concernant la Société « B.N.A », sous-filiale

La Société « BERNARD NICO ET ASSOCIES », par abréviation « B.N.A », est, depuis le 28 Février 2018, détenue à 100 % par la Société « A.RM. ».

La Société « B.N.A » a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 1.925.799 €uros, contre 1.750.991 €uros au cours de l'exercice précédent, ce qui représente une progression de 9,98 %.

La production de l'exercice totalise 1.916.742 €uros, contre 1.818.769 €uros au cours de l'exercice précédent, soit une hausse de 5,39 %.

Ses produits d'exploitation ressortent à 1.923.209 €uros.

Le prix de revient de ses achats consommés totalisant 329.211 €uros, et ses autres charges d'exploitation 1.465.702 €uros, son résultat d'exploitation est bénéficiaire de 128.295 €uros.

Après comptabilisation de son résultat financier, de l'impôt sur les sociétés et du crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage, la Société « B.N.A. » enregistre à la clôture de l'exercice 2017, un bénéfice de 99.447 €uros.

Quant à ses capitaux propres, ils étaient positifs de 526.219 €uros au 31 Décembre 2017.

Informations concernant la Société « SOPREMECA DECOLLETAGE », sous-filiale

La Société « SOPREMECA DECOLLETAGE » est détenue à 100 % par la Société « SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE », par abréviation « S.P.M. ».

La Société « SOPREMECA DECOLLETAGE » a réalisé au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2017, un chiffre d'affaires, hors taxes, de 2.082.657 €uros, contre 1.530.438 €uros au cours de l'exercice précédent, ce qui représente une progression de 36,08 %.

La production de l'exercice totalise 2.079.749 €uros, contre 1.626.474 €uros au cours de l'exercice précédent, soit une hausse de 27,87 %.

Ses produits d'exploitation ressortent à 2.079.749 €uros.

Le prix de revient de ses achats consommés totalisant 293.000 €uros et ses autres charges d'exploitation 1.297.305 €uros, son résultat d'exploitation est bénéficiaire de 489.445 €uros.

Après comptabilisation de son résultat financier et de l'impôt sur les Sociétés, la Société SOPREMECA DECOLLETAGE » enregistre à la clôture de l'exercice 2017, un bénéfice de 338.734 €uros.

Quant à ses capitaux propres, ils étaient positifs de 424.715 €uros au 31 Décembre 2017.

9°) Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

La recherche de nouveaux plans d'optimisation de coûts d'exploitation sera poursuivie afin de rester sur un niveau stable de charges.

10°) Etat de la participation des salariés au capital social :

En application de l'article L 225-102 du Code de Commerce, je vous informe que les salariés ne détiennent aucune action de la Société, y compris dans le cadre d'un plan d'épargne entreprise (PEE) et/ou dans le cadre des fonds communs de placement d'entreprise (FCPE).

11°) Délais de paiement clients et fournisseurs :

Conformément aux dispositions de l'article D. 411-4 du Code de Commerce, pour les exercices ouvert à compter du 1er Juillet 2016, le rapport de gestion des Sociétés dont les comptes sont certifiés par un Commissaire aux comptes, doit comprendre, aussi bien pour les fournisseurs que les clients, le nombre et le montant total H.T. ou T.T.C. des factures reçues ou émises non réglée à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu. Ces montants doivent être ventilés par tranches de retard.

Par ailleurs, le pourcentage des retards par rapport à l'enveloppe globale des achats et des ventes doit également être indiqué (Code de commerce art L.441-6-1 et D.441-4)

En annexe au présent rapport, vous trouverez le tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de commerce, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

III. - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE ECOULE:

Je vous propose d'affecter le bénéfice de l'exercice écoulé,
ressortant à la somme précitée de : 273.986,89 €uros

1°) à concurrence d'une somme de : 428,60 €uros
au compte dit de « RESERVE LEGALE »,
dont le solde créditeur serait ainsi porté de : 1.000,00 €uros
à : 1.428,60 €uros

et atteindrait, en conséquence, un dixième du capital social,

2°) et le solde, soit la somme de : 273.558,29 €uros
au crédit du compte dit des « AUTRES RESERVES »,
dont le solde créditeur serait ainsi porté de : 1.027.022,93 €uros
à : 1.300.581,22 €uros

Conformément aux prescriptions légales, je vous confirme :

- que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre de ses trois avant derniers exercices comptables.

- et qu'il a été engagé, pendant l'exercice écoulé, des charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du code général des impôts ; ces charges, qui représentent les amortissements fiscalement excédentaires pratiqués sur véhicules de tourisme (notamment la quote-part des loyers des véhicules pris en location longue durée), totalisent 53.530 €uros, et ont donné lieu à une imposition de 17.843 €uros au titre de l'imposition globale du groupe.

IV. - QUITUS :

Au bénéfice des explications qui précèdent, et de celles plus détaillées que je ne manquerai pas de vous apporter lors de la réunion de notre assemblée, je vous demande de bien vouloir approuver, tels qu'ils vous sont présentés, le bilan, le compte de résultat et l'annexe afférents à l'exercice clos le 31 Décembre 2017, et de donner par là-même quitus aux membres du conseil de surveillance, ainsi qu'à moi-même, de notre gestion au cours dudit exercice.

Si vous approuvez mes propositions, je vous demande de bien vouloir les consacrer par un vote, en adoptant les résolutions dont je vais vous donner lecture, et dont le texte a été tenu ou mis à votre disposition conformément à la Loi et aux statuts de notre Société.

CHAPITRE II – COMPTES CONSOLIDES
RAPPORT SUR LA GESTION DU GROUPE

I. – PERIMETRE DE CONSOLIDATION :

Au 31 Décembre 2017, le périmètre de consolidation du Groupe « FINANCIERE GLC » comprenait les Sociétés suivantes :

Société Mère consolidante :

- Société « FINANCIERE G.L.C. ».

Sociétés consolidées :

- La SAS « A.R.M. », Société Française, détenue à 100 % par « FINANCIERE GLC ».
- La SAS « SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE » par abréviation « S.P.M. », Société Française, détenue à 100 % par « FINANCIERE GLC ».
- La SA « MGA », Société Française, détenue à 80 % par « FINANCIERE GLC ».
- La SARL « SPMA », Société Marocaine, Société Française, détenue à 97,37 % par « FINANCIERE GLC ».
- La SARL « B.N.A. », Société Française, détenue à 99,88 % par « A.R.M. ».
- La SARL « SOPREMECA DECOLLETAGE », Société Française, détenue à 100 % par « SOCIETE DE PRECISION MECANIQUE ».

Toutes ces Sociétés sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

II. – MODE DE PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES :

Les états financiers consolidés couvrent la période du 1er Janvier 2017 au 31 Décembre 2017.

Ils correspondent à la sixième consolidation selon les normes françaises établies pour le Groupe « FINANCIERE G.L.C. ».

Compte de résultat consolidé

	EXERCICE 12 mois	EXERCICE 12 mois	VARIATIONS (en %)
CHIFFRE D'AFFAIRES	**35 307 981 €**	**32 019 627 €**	**10,27**
PRODUCTION STOCKEE	1 990 984 €	-306 257 €	-750,10
AUTRES PRODUITS	869 774 €	751 890 €	15,68
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	**38 168 739 €**	**32 465 260 €**	**17,57**
Coût d'achat mat. Premières et approvisionnements	12 002 536 €	9 946 939 €	20,67
TOTAL AUTRES ACHATS & CHARG.EXT.	**9 501 523 €**	**7 373 155 €**	**28,87**
Impôt et taxes	443 462 €	472 037 €	-6,05
Charges de personnel	11 330 811 €	10 981 095 €	3,18
Amortissements et provisions	1 667 536 €	1 628 505 €	2,40
Autres charges	95 792 €	75 911 €	26,19
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	**35 041 660 €**	**30 477 642 €**	**14,97**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**3 127 079 €**	**1 987 618 €**	**57,33**
RESULTAT FINANCIER	**-291 124 €**	**-425 022 €**	**-31,50**
RESULTAT COURANT STES INTEGREES	**2 835 955 €**	**1 562 596 €**	**81,49**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-2 058 €**	**-3 312 €**	**-37,86**

Impôts courants	223 902 €	31 392 €	613,25
Impôts différés	361 071 €	200 154 €	80,40
RESULTAT NET STES INTEGREES	**2 248 924 €**	**1 327 738 €**	**69,38**
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	**15 626 €**	**15 626 €**	**0,00**
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	**2 233 299 €**	**1 312 112 €**	**70,21**
Intérêts des minoritaires	**98 857 €**	**13 904 €**	**611,00**
RESULTAT NET CONSOLIDE (part du Groupe)	**2 134 442 €**	**1 298 208 €**	**64,41**

Bilan consolidé

VALEURS ACTIVES

	AU 31/12/2017	AU 31/12/2016	VARIATIONS
Immobilisations incorporelles	830 521 €	462 122 €	368 399 €
Immobilisations corporelles	10 005 177 €	10 047 786 €	-42 609 €
Immobilisations financières	238 068 €	255 725 €	-17 657 €
TOTAL IMMOBILISATIONS	11 073 766 €	10 765 633 €	308 133 €
Stocks et en-cours	15 379 581 €	12 857 701 €	2 521 880 €
TOTAL STOCK	15 379 581 €	12 857 701 €	2 521 880 €
Clients et comptes rattachés	5 904 407 €	7 128 813 €	-1 224 406 €
Autres créances	2 546 394 €	2 442 984 €	103 410 €
Disponibilités	60 787 €	37 160 €	23 627 €
VALEURS REAL.ET DISPONIBLES	8 511 588 €	9 608 957 €	-1 097 369 €
ACTIF CIRCULANT	23 891 169 €	22 466 658 €	1 424 511 €
Comptes de régularisation	624 591 €	1 154 205 €	-529 614 €
TOTAL ACTIF	**35 589 527 €**	**34 386 497 €**	**1 203 030 €**

VALEURS PASSIVES

	AU 31/12/2017	AU 31/12/2016	VARIATIONS
Capital social	14 286 €	14 286 €	0 €
Primes d'émission	2 847 137 €	2 847 137 €	0 €
Réserves consolidées	6 832 912 €	5 504 989 €	1 327 923 €
Résultat de l'exercice	2 134 442 €	1 312 113 €	822 329 €
Subventions d'investissement	73 969 €	96 703 €	-22 734 €
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 902 746 €	9 775 228 €	2 127 518 €
Intérêts des minoritaires	315 109 €	202 225 €	112 884 €
Provisions pour risques et charges	814 647 €	779 402 €	35 245 €
TOTAL PROV.RISQ ET CHARGES	814 647 €	779 402 €	35 245 €
Emprunts	9 679 672 €	12 116 662 €	-2 436 990 €
Dettes financières diverses	14 768 €	16 034 €	-1 266 €
Dettes fournisseurs et rattachés	8 695 962 €	7 374 499 €	1 321 463 €
Dettes fiscales et sociales	3 421 264 €	2 920 511 €	500 753 €
Autres dettes	696 386 €	1 099 249 €	-402 863 €
TOTAL DETTES	22 508 052 €	23 526 955 €	-1 018 903 €
Comptes de régularisation	48 973 €	102 687 €	-53 714 €
TOTAL PASSIF	**35 589 527 €**	**34 386 497 €**	**1 203 030 €**

III. – SITUATION DU GROUPE DURANT L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017 :

Activité du Groupe – Progrès réalisés – Difficultés rencontrées

Résultats Financiers 2017 :

1) ARM :

L'exercice 2017 a connu une nouvelle progression du chiffre d'affaires qui atteint 13.548 K€ (soit une hausse de + 493 K€ ou encore de + 3,8%), grâce notamment à la montée en cadence des programmes aéronautiques majeurs sur lesquels la Société est positionnée (Airbus A320 NEO, A330 NEO et A350).

Les produits d'exploitation sont quant à eux en hausse de 10 %, car, à la hausse du chiffre d'affaires s'ajoute celle relative aux variations de stocks de produits finis et d'en cours de production, liée à un niveau d'activité soutenu.

Bénéficiant d'une bonne maîtrise des charges d'exploitation (en progression de 9,5%), la rentabilité de la Société s'améliore et permet de dégager un résultat net positif de 443 K€ (contre + 313 K€ en 2016).

2) SPM :

L'exercice 2017 est marqué par une très forte reprise de l'activité qui est due à la hausse de la production d'A320 NEO et se traduit par une hausse significative du chiffre d'affaires à 13.282 K€ (soit + 2.624 K€ par rapport à l'exercice 2016 ou encore + 24,6 %).

Cette dynamique est amplifiée au niveau des produits d'exploitation par la production stockée (produits finis et en cours de production), qui progressent de + 31% à 14.023 K€.

Le corollaire de cette dynamique de croissance est un retour marqué à des résultats positifs, avec un bénéfice d'exploitation de + 420 K€ (contre -21 K€ en 2016) et un bénéfice net de + 260 K€ (contre - 42 K€ un an auparavant).

3) MGA :

Le chiffre d'affaires 2017 s'élève à 6.983 K€ et progresse très fortement par rapport à l'exercice 2016 (+ 978 K€, soit + 16,3%). Cette variation provient de l'augmentation des cadences de production sur les programmes sur lesquels intervient la Société, et de la forte hausse de l'activité « Sièges Business » sur laquelle la Société avait obtenu l'an dernier l'attribution de nouveaux marchés.

Sous l'effet de cette forte croissance de l'activité et grâce à une bonne maîtrise des coûts d'exploitation, le résultat net est en nette progression à + 521 K€ (pour + 110 K€ en 2016).

Cette dynamique de croissance de l'activité devrait se confirmer sur l'exercice 2018.

4) SPMA :

Le chiffre d'affaires a progressé de près de + 7% grâce à l'effet année peine du marché décroché auprès du client Stélia et démarré courant 2016, et à la hausse des cadences du programme A320.

La société commence à tirer profit des plans de progrès opérationnels enclenchés depuis un an et présente ainsi une nette amélioration de son résultat net (+ 879 K MAD contre + 14 K MAD en 2016).

5) BNA :

L'activité progresse de + 10% avec un chiffre d'affaires atteignant 1.926 K€ (contre 1.751 K€ en 2016).

Cette croissance s'accompagne d'une amélioration de la rentabilité ; le résultat d'exploitation s'établit à 128 K€ en hausse de 50 K€ par rapport à l'exercice précédent.

6) SPMD :

La Société connaît une nouvelle augmentation de son activité qui se traduit par une hausse du chiffre d'affaires de 36 % à 2.082 K€. Cette progression s'explique par la poursuite de la montée en cadence des programmes A320 NEO et A330 NEO.

Couplée à la maîtrise des dépenses d'exploitation, cette dynamique permet une nouvelle hausse significative du résultat d'exploitation à + 489 K€ contre + 262 K€ en 2016.

7) Financière GLC :

La Société dégage en 2017 un résultat bénéficiaire de 274 K€ (pour rappel, +179 K€ au titre de l'exercice 2016). Cette évolution s'explique par une progression du chiffre d'affaires (2.220 K€ en 2017, en hausse de 112 K€), couplée à une stabilité des charges d'exploitation à - 2.236 K€ (contre -2.245 K€ en 2016) et plus particulièrement de la masse salariale.

Deux autres éléments influent également le résultat 2017 :

- d'une part, le résultat financier qui s'inscrit certes en baisse à -38 K€ (contre un résultat financier de + 138 K€ en 2016, mais incluant la reprise de la provision pour dépréciation des titres ARM pour + 233 K€) ; par conséquent, les charges financières sont en nette diminution (- 40 K€ contre - 98 K€ en 2016),

- d'autre part, l'intégration fiscale génère un produit fiscal sur l'exercice 2017 plus important que l'exercice précédent (+85 K€ contre +9 K€).

8) Consolidé :

Le chiffre d'affaires consolidé progresse de + 3.288 K€ (soit une hausse de + 10,3%) à 35.308 K€ ; ce qui provient de la montée en cadence du programme A320 NEO, du bon niveau de production sur les programme A320 CEO et A330, ainsi que du démarrage de nouvelles productions sur l'activité 'Business seats'.

Les produits d'exploitation de l'exercice s'élèvent à 38.169 K€ en progression de 5.703 K€ (soit une hausse de +17,6 % par rapport à 2016), s'expliquant par la variation de la production stockée liée à la hausse de l'activité.

Les charges d'exploitation passent de 30.478 K€ à 35.042 K€, soit une hausse de + 15,0 % - inférieure à celle des produits d'exploitation - ; ceci résulte d'une politique d'achats très attentive aux évolutions de prix et d'une poursuite des efforts faits dans la recherche constante d'économies de coûts et de gain de productivité. A titre d'exemple, les charges de personnel ne progressent que de 3,2 % pour une activité en croissance de 17,6 %.

La conjonction de ces éléments favorables se constate au niveau du résultat d'exploitation qui progresse de plus de 57 % et présente un bénéfice de + 3.127 K€.

Le résultat net de l'ensemble consolidé s'inscrit, de ce fait, en nette hausse à 2.134 K€ (contre 1.298 K€ en 2016).

Les capitaux propres du Groupe s'élèvent à 11.903 K€, en augmentation de + 2.128 K€ par rapport à ceux de 2016.

Le total des actifs progresse de + 3,5 % à 35.590 K€, alors que le total du passif (dettes) diminue de - 4,5 % à 22.557 K € (incluant 9.680 K€ d'emprunts de de dettes auprès des établissements de crédit en nette diminution – à hauteur de 2.437 K€ - par rapport à fin 2016).

Situation d'endettement du Groupe au regard du volume et de la complexité des affaires

Les dettes du Groupe comptabilisées au 31 Décembre 2017, comparées à celles existant au 31 Décembre 2016, sont les suivantes :

Dettes en €	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	9 679 672 €	12 116 664 €
Emprunts et dettes financières diverses	6 896 €	15 548 €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 695 962 €	7 374 499 €
Dettes fiscales et sociales	3 421 264 €	2 920 511 €
Autres dettes	701 142 €	980 077 €
TOTAL	**22 504 936 €**	**23 407 299 €**

Evolutions prévisible et perspectives d'avenir

1) ARM :

Il est prévu pour l'exercice 2018 une légère progression de l'activité (+ 1,8%) qui, couplée à une recherche accrue d'efficacité, devrait permettre d'améliorer la rentabilité, notamment au niveau du résultat d'exploitation.

2) SPM :

L'activité devrait connaître une légère croissance de son activité (+1,6%) sur l'année 2018, du fait de l'effet année pleine de la cadence atteinte sur le programme A320 NEO.

Cette croissance associée à une maîtrise des charges d'exploitation devrait permettre d'enregistrer une poursuite de l'amélioration de la rentabilité.

3) MGA :

2018 devrait enregistrer une nouvelle progression du chiffre d'affaires, tirée principalement par l'activité « Sièges Business » et par la hausse de cadence du programme A320.

Les programmes TBM et A330 se maintiennent à un bon niveau.

La rentabilité devrait bénéficier de la croissance de l'activité.

4) SPMA :

L'activité de la Société devrait s'inscrire à nouveau en hausse sur l'exercice 2018, grâce notamment à la progression des volumes liés au programme A320. La recherche permanente d'amélioration de la performance industrielle et de la maitrise des coûts doivent avoir un effet bénéfique quant à la profitabilité de la Société.

5) BNA :

Il est prévu une stabilité tant en termes d'activité que de rentabilité des résultats de la Société pour 2018.

6) SPMD :

L'exercice 2018 devrait être à nouveau marqué par une hausse de l'activité et de la rentabilité de la Société.

7) Financière GLC :

La recherche de nouveaux plans d'optimisation de coûts d'exploitation sera poursuivie afin de rester sur un niveau stable de charges.

Evénements importants survenus depuis la date de clôture

Je souhaite rappeler, en tant que de besoin, que le 26 Février 2018, notre filiale la Société « A.R.M » a acquis, 3 parts sociales de la Société « BERNARD NICO ET ASSOCIES », par abréviation « B.N.A », SARL au capital de 38.112,25 €uros, divisé en 2.500 parts sociales de 15,2449 €uros chacune ayant son siège à VERNOUILLET (Eure-et-Loir) 2, rue Denis Papin - Z.I. les 150 Arpents.

En conséquence, notre filiale, la Société « A.R.M » détient donc désormais 100 % du capital de la Société « B.N.A », notre sous filiales.

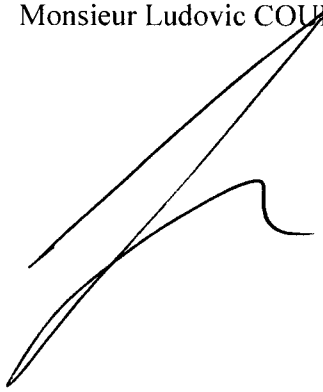
Je ne vois aucun autre événement important à signaler qui soit survenu depuis l'ouverture de l'exercice en cours.

Activités en matière de recherche et de développement :

Des activités en matière de recherche et de développement, au sens fiscal du terme, ont été entreprises au cours de l'exercice écoulé, par les Société « A.R..M » et « S.P.M », il s'agit pour chacune d'elles, des heures du programmateur et du chargé d'affaires sur la partie FAI (1er article fabriqué – prototype) pour l'industrialisation des nouveaux produits), respectivement pour un total de 180.250 €uros et de 298.173 €uros. Elles n'ont donné lieu à aucun crédit d'impôt.

Il va vous être donné lecture du rapport des Commissaires aux comptes de notre Société sur les comptes consolidés de l'exercice, ainsi que de leur rapport sur les comptes annuels.

LE PRESIDENT
Monsieur Ludovic COUILLAUD



ANNEXES

Annexe I – Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

Annexe II – Tableau des filiales et participations.

Annexe III – Tableau des délais de paiement clients et fournisseurs.

Annexe IV – Bilan de la Société au 31/12/2017.

Annexe V – Compte de résultat de la Société au 31/12/2017.

Annexe VI – Annexe des comptes annuels de la Société au 31/12/2017.

Annexe VII – Tableau des résultats du Groupe depuis sa consolidation.

Annexe VIII – Bilan consolidé au 31/12/2017.

Annexe IX – Compte de résultat consolidé au 31/12/2017.

Annexe X – Annexe des comptes consolidés au 31/12/2017.

ANNEXE I

Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

ANNEXE I AU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
(Art R. 225-102 du Code de commerce)

SAS "FINANCIERE G.L.C"

RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

NATURE DES INDICATIONS	2013	2014	2015	2016	2017
	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE :					
Capital Social	14 286	14 286	14 286	14 286	14 286
Nombre d'actions ordinaires existantes	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombres d'actions de préférence	4 286	4 286	4 286	4 286	4 286
Nombre d'actions à dividendes prioritaires					
Nombre maximal d'actions à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
II. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE :					
Chiffre d'affaires hors taxes	1 838 000 €	1 933 000 €	2 008 000 €	2 108 000 €	2 219 994 €
Résultat avant impôt, participation,amort.& provisions	- 129 895 €	- 193 222 €	- 98 163 €	- 18 418 €	246 875 €
Impôt sur les bénéfices	- 137 607 €	- 43 787 €	- 21 722 €	- 9 353 €	- 84 063 €
Participation des salariés	- €	- €	- €	- €	- €
Résultat après impôt, participation, amort.& provisions	- 23 237 €	- 183 689 €	- 379 712 €	168 518 €	273 987 €
Résultat distribué	- €	- €	- €	- €	- €
III. RESULTATS PAR ACTION :					
Résultat après impôt, participation, mais avant amort.& prov.	0,54 €	- 10,46 €	- 5,35 €	- 0,63 €	23,17 €
Résultat après impôt, participation, amort.& provisions	- 1,63 €	- 12,86 €	- 26,58 €	11,80 €	19,18 €
dividende attribué à chaque action	- €	- €	- €	- €	- €
IV. PERSONNEL :					
Effectif moyen salarié de l'exercice	16	19	17	18	18
Masse salariale de l'exercice	985 779 €	1 029 507 €	979 264 €	1 023 672 €	1 017 132 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	371 981 €	414 547 €	407 396 €	402 421 €	422 933 €

ANNEXE II

Tableau des filiales et participations

ANNEXE II AU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
(Art. L 233-15 du Code de Commerce)

SAS "FINANCIERE G.L.C"

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SOCIETES OU GROUPES DE SOCIETES	*Capital*	*Capitaux propres hors capital*	*% du capital détenu*	*valeur comptable des titres détenus*		*Prêts & avances consentis et non remboursés*	*Cautions & avals fournis par la sté*	*Chiffres d'affaires du dernier exercice*	*Bénéfice ou perte du dernier exercice*	*Dividendes encaissés au cours de l'exercice*
				Brute	*Nette*					
I. - Filiales et participations de la Société										
A . FILIALES :										
(50 % au moins du capital détenu par la société)										
SAS "S.P.M" (exercice 2017)	121 207 €	3 019 703 €	100,00%	700 000 €	700 000 €	97 605 €	néant	13 281 524 €	260 113 €	0 €
SAS "A.R.M." (exercice 2017)	125 008 €	943 749 €	100,00%	856 773 €	856 773 €	955 604 €	néant	13 548 368 €	443 386 €	0 €
SARL "SPMA" (exercice 2017)	3 000 000 MAD	4 865 490 MAD	97,37%	165 549 €	165 549 €	néant	néant	49 959 856 MAD	878 574 MAD	nc
SA "M.G.A" (exercice 2017)	355 184 €	699 996 €	80,00%	194 182 €	194 182 €	262 082 €	637 337 €	6 982 814 €	503 911 €	0 €
B . PARTICIPATIONS										
(de 10 % à 50 % du capital détenu par la société)										
C . SOUS-FILIALES										
SARL "BERNARD NICO ET ASSOCIES" *(filiale d'A.R.M.)* (exercice 2017)	38 112 €	488 106 €				155 667 €	néant	1 925 799 €	99 447 €	0 €
SARL "SOPREMECA DECOLLETAGE" *(filiale de SOPREMECA)* (exercice 2017)	16 000 €	408 715 €				126 710 €	néant	2 082 657 €	338 734 €	0 €
II. - Filiales et participations du Groupe										
A . FILIALES :										
a) Filiales Françaises (ensemble)	655 511 €	5 560 269 €	95,96%	2 267 021 €	2 267 021 €	1 597 667 €	637 337 €	37 821 161 €	1 645 591 €	0 €
b) Filiales Etrangères (ensemble)	3 000 000 MAD	4 865 490 MAD	97,37%	165 549 €	165 549 €	néant	néant	49 959 856 MAD	878 574 MAD	nc
B . PARTICIPATIONS										

ANNEXE III

Tableau des délais de paiement clients et fournisseurs.

ANNEXE III AU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
(Art D.441-4 du Code de Commerce)

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

*	Article D. 441 I.-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.-2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernés						2						0
Montant total TTC des factures concernées		24 767,57 €	- €	- €	- €	24 767,57 €		- €	- €	- €	- €	- €
Pourcentage du montant total TTC des achats de l'exercice		4,5%	0,0%	0,0%	0,0%	4,5%						
Pourcentage du chiffre d'affaires TTC de l'exercice								0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L, 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	☐ Délais contractuels : - X Délais légaux : 45 jours fin de mois						☐ Délais contractuels : - X Délais légaux : 45 jours fin de mois					

ANNEXE IV

Bilan de la Société au 31/12/2017

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2017	31/12/2016
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	131 506	116 161	15 345	19 967
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles	176 359	146 407	29 952	51 960
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 916 504		1 916 504	1 916 503
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	84 256		84 256	82 545
ACTIF IMMOBILISE	**2 308 625**	**262 568**	**2 046 057**	**2 070 975**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 400		2 400	14 364
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	2 651 343		2 651 343	2 797 594
Autres créances	1 654 521		1 654 521	1 955 493
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres :)				
Disponibilités	2 810		2 810	38 961
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	38 179		38 179	13 148
ACTIF CIRCULANT	**4 349 252**		**4 349 252**	**4 819 560**
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**6 657 877**	**262 568**	**6 395 309**	**6 890 535**

Rubriques			31/12/2017	31/12/2016
Capital social ou individuel	(dont versé :	14 286)	14 286	14 286
Primes d'émission, de fusion, d'apport			2 847 137	2 847 137
Ecarts de réévaluation	(dont écart d'équivalence :	)		
Réserve légale			1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours		)		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes		)	1 027 023	858 505
Report à nouveau				
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			273 987	168 518
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			33 614	26 777
CAPITAUX PROPRES			**4 197 047**	**3 916 223**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
AUTRES FONDS PROPRES				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
PROVISIONS				
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			955 783	1 424 694
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs		)	5 357	323 585
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			231 262	167 833
Dettes fiscales et sociales			859 749	701 674
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			146 111	356 527
COMPTES DE REGULARISATION				
Produits constatés d'avance				
DETTES			**2 198 262**	**2 974 313**
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL			**6 395 309**	**6 890 536**

ANNEXE V

Compte de résultat de la Société au 31/12/2017

Compte de résultat

Rubriques	France	Exportation	31/12/2017	31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	2 219 994		2 219 994	2 108 000
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	**2 219 994**		**2 219 994**	**2 108 000**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			800	1 800
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			252 552	174 108
Autres produits			11	128
PRODUITS D'EXPLOITATION			**2 473 358**	**2 284 036**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			677 843	645 240
Impôts, taxes et versements assimilés			-6 613	51 003
Salaires et traitements			1 017 132	1 023 672
Charges sociales			422 933	402 421
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			50 115	48 581
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			74 280	74 153
CHARGES D'EXPLOITATION			**2 235 690**	**2 245 069**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**237 668**	**38 967**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			1 710	1 675
Autres intérêts et produits assimilés				1 552
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				233 000
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS			**1 710**	**236 227**
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées			40 068	98 143
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			**40 068**	**98 143**
RESULTAT FINANCIER			**-38 358**	**138 083**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**199 310**	**177 051**

Rubriques	31/12/2017	31/12/2016
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	3 082	11 049
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	6 837	6 837
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**9 919**	**17 886**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-9 919**	**-17 886**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	-84 596	-9 353
TOTAL DES PRODUITS	**2 475 068**	**2 520 263**
TOTAL DES CHARGES	**2 201 081**	**2 351 745**
BENEFICE OU PERTE	**273 987**	**168 518**

ANNEXE VI

Annexe des comptes annuels de la Société au 31/12/2017

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2017**, dont le total est de 6 395 308 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 273 987 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES GENERALES :

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable générale.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût de production.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

• Concessions, logiciels et brevets :	1 à 3 ans
• Installations générales agencements et aménagements divers :	10 ans
• Matériel de bureau :	5 à 10 ans
• Matériel informatique :	3 ans
• Mobilier :	10 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur actuelle est déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, au cours de change de la clôture pour les sociétés étrangères, rectifiée, le cas échéant, des plus ou moins-values latentes pour tenir compte de la valeur intrinsèque des sociétés. Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie ou les multiples comparables.

CREANCES :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS :

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS :

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS :

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de 'entreprise.

OPERATIONS EN DEVISES :

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

conversion.
Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

ENGAGEMENT DE RETRAITE :

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.
L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 34 136 €.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.
L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.
Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,3 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Taux de rotation du personnel : faible
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

CREDIT D'IMPOT COMPETITIVITE ET EMPLOI (CICE):

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2017, le CICE s'élève à 17 318 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art.244 quarter C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- Financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- Augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

Conformément aux dispositions de l'article 294 quarter C du CGI, le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises nous précisions l'utilisation de ce crédit d'impôt.
Le CICE sollicité au titre de l'année précédente 2016, d'un montant de 12 569 € est devenu disponible en trésorerie sur l'exercice clos le 31/12/2017, il a été utilisé pour l'investissement à 100 %.

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT			
AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	110 352		21 154
Terrains			
Dont composants			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Const. Install. générales, agenc., aménag.			
Install. techniques, matériel et outillage ind.			
Installations générales, agenc., aménag.	67 295		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	106 734		2 330
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**174 029**		**2 330**
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	1 916 504		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	82 546		2 329
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**1 999 050**		**2 329**
TOTAL GENERAL	**2 283 431**		**25 813**

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT				
AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES			131 506	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions, installations générales, agenc.				
Installations techn.,matériel et outillages ind.				
Installations générales, agencements divers			67 295	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier			109 064	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**176 359**	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations			1 916 504	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		619	84 256	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		**619**	**2 000 760**	
TOTAL GENERAL		**619**	**2 308 625**	

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	90 384	25 777		116 161
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales,agenc.,aménag.				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agenc. et aménag. divers	37 964	5 192		43 156
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	84 106	19 146		103 252
Emballages récupérables, divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**122 069**	**24 338**		**146 407**
TOTAL GENERAL	**212 454**	**50 115**		**262 568**

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	amortissements fin exercice
FRAIS ETBL							
AUT. INC.							
Terrains							
Construct.							
- sol propre							
- sol autrui							
- installations							
Install. Tech.							
Install. Gén.							
Mat. Transp.							
Mat bureau							
Embal récup.							
CORPOREL.							
Acquis. titre	**6 837**						**6 837**
TOTAL	**6 837**						**6 837**

Charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Provisions et dépréciations

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	26 777	6 837		33 614
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES	**26 777**	**6 837**		**33 614**
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions, obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
Dépréciations immobilisations incorporelles				
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation				
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours				
Dépréciations comptes clients				
Autres dépréciations				
DEPRECIATIONS				
TOTAL GENERAL	**26 777**	**6 837**		**33 614**

Dotations et reprises d'exploitation
Dotations et reprises financières
Dotations et reprises exceptionnelles 6 837

Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	84 256		84 256
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	2 651 343	2 651 343	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices			
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	25 717	25 717	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	7 875	7 875	
Groupe et associés	1 616 353	1 616 353	
Débiteurs divers	3 576	3 576	
Charges constatées d'avance	38 179	38 179	
TOTAL GENERAL	**4 428 298**	**4 344 042**	**84 256**

Montant des prêts accordés en cours d'exercice
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an,-5 ans	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	148 942	148 942		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	806 840	404 361	402 479	
Emprunts et dettes financières divers	5 194	5 194		
Fournisseurs et comptes rattachés	231 262	231 262		
Personnel et comptes rattachés	188 758	188 758		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	114 106	114 106		
Etat : impôt sur les bénéfices	14 483	14 483		
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	518 148	518 148		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	24 254	24 254		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	163	163		
Autres dettes	146 111	146 111		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	**2 198 262**	**1 795 783**	**402 479**	

Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exercice 375 541
Emprunts, dettes contractés auprès d'associés 163

Engagements de crédit-bail

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
VALEUR D'ORIGINE					
AMORTISSEMENTS					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
VALEUR NETTE					
REDEVANCES PAYEES					
Cumul exercices antérieurs					
Exercice en cours					
TOTAL					
REDEVANCES A PAYER					
A un an au plus					
A plus d'un an et moins de 5 ans					
A plus de cinq ans					
TOTAL					
VALEUR RESIDUELLE					
Montant pris en charge ds exerc.					

Engagements financiers donnés et reçus

Engagements donnés						
Catégories d'engagements	Total	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
BNP - Caution solidaire MGA	100 000		100 000			
BPO - Caution solidaire MGA	100 000		100 000			
CIC - Caution solidaire MGA	100 000		100 000			
CA - Caution solidaire MGA	100 000		100 000			
CDN - Caution solidaire MGA	137 337		137 337			
SG - Caution solidaire MGA	100 000		100 000			
TOTAL	**637 337**		**637 337**			

Engagements reçus						
Catégories d'engagements	Total	Accordés par				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Engagements réciproques						
Catégories d'engagements	Total	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Autres
TOTAL						

Charges et produits exceptionnels

Nature des charges	Montant	Imputation au compte
AMENDES FISCALES	3 082	671200
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	6 836	687250
TOTAL	**9 918**	

Nature des produits	Montant	Imputation au compte
TOTAL		

Composition du capital social

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	14 286			1
Actions amorties				0,00
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				0,00
Actions préférentielles				0,00
Parts sociales				0,00
Certificats d'investissements				0,00

Dénomination Siège Social	Capital Capitaux Propres	Q.P. Détenue Divid.encaiss.	Val. brute Titres Val. nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
FILIALES (plus de 50%)					
SARL BERNARD NICO ET ASSOCIES	38 112	99,8			1 925 799
28500 VERNOUILLET	488 107				99 447
SARL SOPREMECA DECOLLETAGE	16 000	100			2 082 657
37400 AMBOISE	408 715				338 734
SAS SOCIETE DE PRECISION MECANIQU	121 207	100			13 281 524
28320 GALLARDON	3 019 703				260 113
SAS ATELIER DE REALISATION MECANIQ	125 008	100			13 548 368
28260 LA CHAUSSE D'IVRY	943 749				443 386
SA MGA	355 184	80			6 982 814
47300 VILLENEUVE SUR LOT	650 127				503 911
SPMA	273 368	97,37			4 457 282
99 CASABLANCA	434 085				78 384
PARTICIPATIONS (10 à 50%)					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
AUTRES PARTICIPATIONS					
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			
		0,00			

Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs	3 916 223
Distributions sur résultats antérieurs	
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs	3 916 223

Variations en cours d'exercice	En moins	En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		6 837
Autres variations		
Résultat de l'exercice		273 986
SOLDE		**280 823**

Situation à la clôture de l'exercice	Solde
Capitaux propres avant répartition	4 197 046

Dettes garanties par des sûretés réelles

Rubriques	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes sur établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	

Honoraires des contrôleurs légaux des comptes

	Montant HT		%	
	N	N-1	N	N-1
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
émetteur	16 000	16 000	100,00	100,00
filiales				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
émetteur				
filiales				
SOUS-TOTAL	**16 000**	**16 000**	**100,00**	**100,00**
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
SOUS-TOTAL				
TOTAL	**16 000**	**16 000**	**100,00**	**100,00**
Audit				
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes				
émetteur				
filiales				
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes				
émetteur				
filiales				
SOUS-TOTAL				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social				
Autres				
SOUS-TOTAL				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	**16 000**	**16 000**	**100,00**	**100,00**

Répartition de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	189 391	-84 596	273 987
Résultat exceptionnel à court terme			
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés			
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
RESULTAT COMPTABLE	**189 391**	**-84 596**	**273 987**

Résultat des 5 derniers exercices

Date d'arrêté	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Durée de l'exercice (mois)	12	12	12	12	12
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	14 286	14 286	14 286	14 286	14 286
Nombre d'actions					
- ordinaires	100	100	100	100	100
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 219 994	2 108 000	2 008 000	1 933 000	1 838 000
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	246 342	-18 417	-98 163	-193 222	-129 894
Impôts sur les bénéfices	-84 596	-9 353	-21 722	-43 787	-137 607
Participation des salariés					
Dot. Amortissements et provisions					
Résultat net	273 987	168 517	-379 712	-183 689	-23 236
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	2 739,87	1 685,17	-3 797,12	-1 836,89	-232,36
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	2 739,87	1 685,17	-3 797,12	-1 836,89	-232,36
Dividende attribué	0	0	0	0	0
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés	18	18	18	9	9
Masse salariale	1 017 132	1 023 672	979 264	1 029 507	985 778
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	422 933	402 421	407 396	414 547	376 127

ANNEXE VII

Tableau des résultats du Groupe depuis sa consolidation

ANNEXE VII AU RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT (Exercice 2017)
(Art R 225-102 du Code de Commerce)

SAS "FINANCIERE G.L.C"

RESULTATS DU GROUPE DEPUIS SA CONSOLIDATION

NATURE DES INDICATIONS	2013	2014	2015	2016	2017
	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I. CAPITAL EN FIN D'EXERCICE :					
Capital Social	14 286	14 286	14 286	14 286	14 286
Nombre d'actions ordinaires existantes	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombre d'actions de préférence	4 286	4 286	4 286	4 286	4 286
Nombre d'actions à dividendes.prioritaires					
Nombre maximal d'actions à créer :					
. par conversion d'obligations					
. par exercice de droits de souscription					
II. OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE :					
Chiffre d'affaires hors taxes	30 822 815 €	31 065 446 €	31 417 953 €	32 019 627 €	35 307 981 €
Résultat avant impôt, participation,amort.& provisions	3 292 432 €	2 604 998 €	629 769 €	3 076 760 €	4 430 818 €
Impôt sur les bénéfices	- 16 743 €	- 20 205 €	267 046 €	231 546 €	584 973 €
Participation des salariés					
Résultat après impôt, participation, amort.& provisions	1 135 327 €	255 835 €	- 939 045 €	1 312 112 €	2 233 299 €
Résultat distribué	- €	- €	- €	- €	- €
III. RESULTATS PAR ACTION :					
Résultat après impôt, participation, mais avant amort.& prov.	231,64 €	183,76 €	25,39 €	199,16 €	269,20 €
Résultat après impôt, participation, amort.& provisions	79,47 €	17,91 €	- 65,73 €	91,85 €	156,33 €
dividende attribué à chaque action	- €	- €	- €	- €	- €
IV. PERSONNEL :					
Effectif moyen salarié de l'exercice	309	311	338	340	320
Masse salariale de l'exercice	7 638 138 €	7 794 772 €	8 334 974 €	8 281 116 €	8 357 509 €
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	2 703 045 €	2 725 790 €	2 876 326 €	2 699 979 €	2 973 302 €

ANNEXE VIII

Bilan consolidé au 31/12/2017

Bilan actif

BILAN CONSOLIDE		ACTIF	
		2017	**2016**
Actif immobilisé			
Immobilisations Incorporelles		830 521	462 122
dont Ecart acquisition net BNA		*7 444*	*10 520*
dont Ecart acquisition net SPM		*47 676*	*55 961*
dont Ecart acquisition net SPMD		*27 690*	*31 955*
Immobilisations corporelles		10 005 177	10 047 786
Immobilisations financieres		238 068	255 725
	Total	**11 073 766**	**10 765 633**
Actif circulant			
Stocks et encours		15 379 581	12 857 701
Clients et comptes rattachés		5 904 407	7 128 813
Autres créances		2 546 394	2 442 984
Disponibilités		60 787	37 160
Comptes de régularisation		624 591	1 154 205
dont Impot différés actifs		*296 788*	*895 819*
	Total	24 515 761	23 620 864
TOTAL DE L'ACTIF		**35 589 527**	**34 386 497**

Bilan passif

BILAN CONSOLIDE		PASSIF	
		2017	2016
Capitaux propres (part groupe)			
Capital		14 286	14 286
Primes		2 847 137	2 847 137
Rerserves consolidées		6 832 912	5 504 989
Résultat de l'exercice		2 134 442	1 312 113
Subventions investissements		73 969	96 703
	Total	**11 902 746**	**9 775 228**
Intérets des minoritaires		**315 109**	**202 225**
Provisions			
Pour risques et charges		814 647	779 402
	Total	**814 647**	**779 402**
Dettes			
Emprunts		9 679 672	12 116 662
Dettes financières diverses		14 768	16 034
Fournisseurs et comptes rattachés		8 695 962	7 374 499
Dettes fiscales et sociales		3 421 264	2 920 511
Autres dettes		696 386	1 099 249
dont impot différés passif		*575 478*	*806 729*
Comptes de régularisation		48 973	102 687
	Total	**22 557 025**	**23 629 642**
TOTAL DU PASSIF		**35 589 527**	**34 386 497**

ANNEXE IX

Compte de résultat consolidé au 31/12/2017

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	2017	2016
Produits d'exploitation	**38 168 739**	**32 465 260**
Chiffre d'affaires	35 307 981	32 019 627
Production stockée	1 990 984	- 306 257
Autres produits	869 774	751 890
Charges d'exploitation	**35 041 660**	**30 477 642**
Cout d'achat mp et approv.	12 002 536	9 946 939
Autres achats et charges externes	9 501 523	7 373 155
Impôts et taxes	443 462	472 037
Charges de personnel	11 330 811	10 981 095
Dotations aux amortissements et prov.	1 667 536	1 628 505
Autres charges d'exploitation	95 792	75 911
Résultat d'exploitation	**3 127 079**	**1 987 618**
Résultat financier	- 291 124	- 425 022
Résultat courant des sociétés intégrées	2 835 955	1 562 596
Résultat exceptionnel	- 2 058	- 3 312
Impôts courants	223 902	31 392
Impôts différés	361 071	200 154
Résultat net des sociétés intégrées	2 248 925	1 327 738
Dotations aux amortissements des écarts acquisition	15 626	15 626
Ecart acquisition négatif	-	
Résultat net de l'ensemble consolidé	**2 233 299**	**1 312 112**
Intérets des minoritaires	98 857	13 904
RESULTAT NET CONSOLIDE (PART DU GROUPE)	**2 134 442**	**1 298 208**

ANNEXE I

Annexe des comptes consolidés au 31/12/2017

Annexe comptes consolidés

1. Informations générales

SAS FINANCIERE GLC et ses filiales fabriquent des pièces mécaniques principalement dans le secteur de l'aéronautique.
Le Groupe possède des usines et opère principalement en France, et au Maroc.

Ces comptes consolidés ont été établis au 31 décembre 2017.

2. Méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après .Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation des comptes

Les comptes du Groupe FINANCIERE GLC sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC n 99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Les comptes des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe FINANCIERE GLC.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre.

2.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

– les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;

– les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;

– les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;

– les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés. Le périmètre de consolidation est présenté au n 31.

2.3 Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe.
Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10 % du total consolidé ont été regroupés.

2.4 Conversion des opérations en devises

a. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des comptes

Les éléments inclus dans les comptes de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique de base dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flows (« la monnaie fonctionnelle »). Les comptes consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

b. Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat.

En revanche, les écarts issus de la conversion des dettes et créances faisant partie intégrante de l'investissement net à l'étranger ou pris en couverture de l'investissement net à l'étranger sont comptabilisés en capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

Annexe comptes consolidés

c. Conversion des comptes des filiales en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

– les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
– les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
– et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

2.5 Ecarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

– dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Dans le Groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est comprise entre 10 et 20 ans, elle est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise acquise et son caractère stratégique ;

– dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti (c'est le cas notamment des écarts d'acquisitions représentatifs des fonds commerciaux – juridiquement protégés – non amortis dans les comptes sociaux) ; en contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Dépréciation Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.
Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au niveau des secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités : voir n 2.8 pour plus de détails.

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

2.6 Autres immobilisations incorporelles

a. Marques et licences

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les licences ont une durée d'utilisation limitée. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur leur durée d'utilisation estimée (entre 15 et 20 ans).
Les marques n'ont pas de durée d'utilisation limitée (car elles sont régulièrement entretenues) et ne sont, en conséquence, pas amorties. Elles font l'objet de tests de dépréciation (voir n 2.8).

b. Logiciels et sites internet

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base de leur coût d'acquisition et des coûts encourus pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels (entre 3 et 5 ans).
Les coûts de création de sites Internet marchands sont comptabilisés en charges ou en immobilisations en fonction de la phase de développement des sites :
– les dépenses de recherche préalable sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées,
– les dépenses relatives au développement et à la création de la charte graphique remplissant les conditions d'activation constituent des immobilisations,
– les dépenses encourues après l'achèvement du site sont comptabilisées en charges (mise à jour graphique, parexemple), sauf si elles ne sont pas liées à la simple exploitation du site mais permettent de l'améliorer (adjonction de fonctions nouvelles, par exemple).

Annexe comptes consolidés

c. Frais de R&D

Le Groupe a choisi de capitaliser ses frais de développement : les coûts de développement portés à l'actif sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée (qui n'excède généralement pas 3 ans).

2.7 Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions comprennent pour l'essentiel des usines et des bureaux.
Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production .Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.
Les dépenses de gros entretien ont été identifiées dès l'origine dans le coût de l'immobilisation, sous forme de composants. Il s'agit des dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de lois, règlements ou de pratiques constantes.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.
Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.
En application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

– Constructions : 25 - 40 ans ;
– Matériel : 10 - 15 ans ;
– Véhicules : 3 - 5 ans ;
– Mobilier, agencement et équipements : 3 - 8 ans.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.
La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée (voir n 2.8).

2.8 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Déclenchement du test de dépréciation

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Niveau de réalisation du test de dépréciation

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou groupe d'actifs en comparant la valeur actuelle et la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs.
Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau.
Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur de l'immobilisation à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les écarts d'acquisition (voir n 2.5), sont regroupées pour être testées. Lorsque les actifs sont regroupés, le regroupement se fait en fonction du mode de gestion et de suivi des activités, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, par secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités.

Les actifs de support du Groupe (notamment l'immeuble du siège) sont également affectés à ces groupes d'actifs sur une base raisonnable et cohérente, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au prorata de leur VNC relative.

Valeur actuelle

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

Annexe comptes consolidés

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Comptabilisation

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition. Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.
La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

2.9 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.
Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

2.10 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Informations relatives à la première application du règlement sur les instruments financiers

Le groupe applique pour la première fois (voir n 2.2) le règlement ANC n 2015-05 sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture. Toutefois, les opérations existantes au 1 janvier 2017 n'ont donné lieu à aucun retraitement à l'ouverture (et donc à aucune information pro forma).
En effet, les variations de valeur des swaps de taux et de change, ainsi que les contrats de change à terme (souscrits au cours des exercices antérieurs, sans versement de soulte) ne doivent pas être comptabilisés à l'ouverture 2017 selon les nouvelles règles. N'ayant fait l'objet d'aucune comptabilisation à la clôture 2016 (ces éléments faisaient simplement l'objet d'une information en annexe), aucun retraitement à l'ouverture n'est donc nécessaire.

Instruments de couverture

Le Groupe gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change, en utilisant des instruments financiers dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des swaps de devises. Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture. Les effets des instruments financiers utilisés par le Groupe pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :

– le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé en résultat financier (en « Charges d'intérêts ») ;

– le résultat de change sur les swaps de devises et contrats de change à terme est reconnu au rythme des remboursements des emprunts couverts et classé en résultat financier (en « Pertes et gains de change »).

Le report/déport sur les dérivés de change, ainsi que les soultes versées, sont étalés sur la durée de la couverture et classés en résultat financier.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan (sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat).
En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée (voir ci-après).

Positions ouvertes isolées
Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat. Les gains latents sont comptabilisés au bilan mais ne sont pas reconnus en résultat. Les pertes latentes sont comptabilisées au bilan et donnent lieu à la constitution d'une provision. Au 31 décembre 2017 - comme au 31 décembre 2016 - le Groupe ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

2.11 Stocks et travaux en cours

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti. Les matières premières sont uniquement destinées à être utilisées dans la production.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'oeuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Annexe comptes consolidés

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence. L'évaluation à la clôture tient compte des prix et des perspectives de vente.

2.12 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

2.13 Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

2.14 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

2.15 Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'avis 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directements liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

2.16 Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

2.17 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

2.18 Engagements de retraite et avantages similaires

a. Engagements de retraite

Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat et le coût des services passés non encore acquis est, le cas échéant, étalé linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient définitivement acquis aux salariés.

Annexe comptes consolidés

b. Autres avantages à long terme

-Néant

2.19 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque :

– le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
– il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
– et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.
Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

2.20 Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :
– réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
– et acquis à l'exercice.

Les produits probables, à l'inverse des charges probables, ne peuvent pas être comptabilisés. Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

2.21 Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.
Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :
– le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
– le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
– la durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
– la valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien à la date de conclusion du bail.

2.22 Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments sont précisément décrits dans une note annexe en montant et en nature (voir n 24).
Ils peuvent comprendre par exemple :
– les plus-values ou moins-values de cession - ou les dépréciations - importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
– certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;
– d'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative.

2.23 Application des méthodes préférentielles

Le Groupe applique, le cas échéant, toutes les méthodes préférentielles énoncées au § 300 du règlement CRC n 99-02.

Annexe comptes consolidés

2.24 Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

-Néant.

3. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des comptes conduit la Direction du Groupe FINANCIERE GLC à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces comptes et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les impôts différés actifs, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels. Le Groupe FINANCIERE GLC fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

4. Variations de périmètre

Pas de variations de périmètre sur l'exercice.

5. Immobilisations incorporelles

5.1 Ecarts d'acquisition

Les principaux écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

	01/01/2017	Acquisitions/ DAP	Diminution/R AP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2017
Ecarts d'acquisition	313					313
Amortissements des écarts d'acquisition	- 214	- 16				- 230
Total valeurs nettes	**98**	**- 16**	**-**	**-**	**-**	**83**

5.2 Autres immobilisations incorporelles

	01/01/2017	Acquisitions/ DAP	Diminution/R AP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2017
Frais de R&D	545	615				1 160
Logiciels	531	60				591
Autres	162					162
Total valeurs brutes	**1 238**	**675**	**-**	**-**	**-**	**1 912**
Amort/dépré. Frais R&D	- 393	- 222				- 615
Amort/dépré. Logiciels	- 473	- 69				- 542
Amort/dépré. Autres	- 8					- 8
Total Amort./Dépré.	**- 874**	**- 291**	**-**	**-**	**-**	**- 1 165**
VNC Immo incorporelles	**364**	**384**	**-**	**-**	**-**	**748**

Aucune charge de dépréciation n'a été constatée sur les autres immobilisations incorporelles durant l'exercice 2017.

6. Immobilisations corporelles

	01/01/2017	Acquisitions/ DAP	Diminution/R AP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2017
Terrains et constructions	1 893					1 893
Véhicules, matériel et outillage	22 321	1 474	- 298			23 497
Mobilier, agencements et inst.	476	53	- 8			522
Total valeurs brutes	**24 690**	**1 527**	**- 306**	**-**	**-**	**25 911**

Annexe comptes consolidés

Dont crédit bail	*16 985*	*806*	*- 43*			*17 748*
Amort./Dépré. Terrains et constructions	- 779	- 75				- 854
Amort./Dépré. Véhicules, matériel et outillage	- 13 483	- 1 202	63			- 14 622
Amort./Dépré. Mobilier, agencements et inst.	- 380	- 48				- 429
Total Amort./Dépré.	**- 14 643**	**- 1 325**	**63**	**-**	**-**	**- 15 905**
Dont crédit bail	*- 9 597*	*- 612*	*43*			*- 10 166*
VNC Immo incorporelles	**10 048**	**202**	**- 243**	**-**	**-**	**10 007**

Aucune charge de dépréciation significative n'a été constatée sur les immobilisations corporelles durant 'exercice. Les crédits baux portent principalement sur les matériels ou outillages et sur des constructions pour le site Marocain.

7. Immobilisations financières et titres mis en équivalence

7.1 Immobilisations financières

	01/01/2017	Acquisitions/ DAP	Diminution/R AP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2017
Prêts, cautionnement et autres créances	256	21	- 38			238
Titres de part. non conso.	-	-	-			-
Dépréciation des titres	-	-	-			-
Total valeurs nettes	**256**	**21**	**- 38**	**-**	**-**	**238**

7.2 Titres mis en équivalence

-Néant

8. Stocks et en-cours

	2017	2016
Stocks	15 403	12 925
Dépréciation	- 24	- 67
Stocks nets	**15 380**	**12 858**

9. Clients et comptes rattachés

	2017	2016
Créances clients	7 109	7 034
Dépréciation	- 14	- 5
Créances clients -net	**7 095**	**7 029**
Factures à établir	34	100
Total clients et comptes rattachés	**7 129**	**7 129**

Mobilisation de créances : au 31 décembre 2017, certaines filiales françaises du Groupe ont cédé pour 2 923 K€ de créances clients dans le cadre d'un contrat d'affacturage ou de dailly avec recours. Le transfert de propriété qui résulte du contrat d'affacturage des créances justifie qu'elles sortent de l'actif en contrepartie de la trésorerie reçue.

Annexe comptes consolidés

Ventilation par échéance des créances clients :

	2017	2016
< 1 an	7 129	7 129
Entre 1 et 5 ans	-	-
> 5 ans	-	-
	7 129	**7 129**

10. Autres créances et comptes de régularisation

	2017	2016
Créances sur personnel et org. Sociaux	12	16
Créances fiscales -hors IS	1 267	1 043
Etat, Impôts sur les bénéfices	281	359
Impôts différés-actif	297	896
Charges constatées d'avances	303	107
Autres créances	1 011	1 177
Total créances et comptes de régularisation	**3 171**	**3 597**

Les Autres créances sont principalement constituées des retenues de garantie sur Dailly soit 630k€ contre 765k€ en N-1.
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, aucune dépréciation significative n'a été constatée sur ces autres créances.

Ventilation par échéance des autres créances :

	2017	2016
< 1 an	2 874	1 936
Entre 1 et 5 ans	297	
> 5 ans		1 661
Total des autres créances	**3 171**	**3 597**

11. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

	2017	2016
Liquidités	61	37
VMP	-	-
Total des disponibilités	**61**	**37**

Annexe comptes consolidés

12. Provisions

	Avantages à long terme	Pensions et retraites	Remise en état de sites	Autres provisions pour risques	Total
Au 01/01/2017	-	**728**		**52**	**779**
Dotation des provisions		60		26	87
Reprises inutilisées					-
Utilisées durant l'exercice				- 51	- 51
Ecart de conversion					-
Au 31-12-2017	-	**788**	-	**26**	**815**

12.1 Provisions pour risques et charges

Autres provisions pour risques: 26K€
La provision correspond essentiellement aux provisions pour perte de change.

12.2 Engagements de retraite et avantages similaires

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes (en application de la convention collective spécifique à chaque entité du Groupe ou des règles de droit commun en l'absence de dispositions conventionnelles) :

	2017	2016
Augmentation annuelle des salaires	1%	1%
Taux actualisation	1,30%	1,31%
Taux de rotation du personnel	Moyen	Moyen
Age de départ à la retraite	62 ans	62 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	TD 88-90	TD 88-90
Méthode de calcul retenue	Retrospective	Retrospective

12.3 Passifs éventuels

-Néant

13. Capital social

-Néant

Annexe comptes consolidés

14. Emprunts et dettes financières

	01/01/2017	Augmentation	Diminution	Var. de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2017
Emprunts bancaires	6 693	849	- 2 099			5 443
Dont crédits-bails	*3 472*	*806*	*- 1 211*			*3 067*
Découvert bancaires	2 199	1 856	- 2 199			1 856
Créances clients mobilisées	3 225	2 383	- 3 225			2 383
Autres emprunts et dettes assimilées	16	14	- 16			15
Total	**12 133**	**5 102**	**- 7 538**	**-**	**-**	**9 697**

Les principaux emprunts souscrits au cours de l'exercice 2017 ont permis de financer l'acquisition de 2 nouveaux centres d'usinage.

Echéanciers des emprunts

Au 31-12-2017	Emprunts bancaires	Découverts bancaires	Créances clients mobilisées	Autres emprunts et dettes fi.	Total
< 1 an	1 775	1 856	2 383	15	6 029
Entre 1 et 5 ans	3 668	-			3 668
> 5 ans		-			-
Total	**5 443**	**1 856**	**2 383**	**15**	**9 697**

15. Fournisseurs et comptes rattachés

	2017	2016
Fournisseurs	8 329	6 916
Fournisseurs -fnp	367	459
Total fournisseurs et comptes rattachés	**8 696**	**7 374**

Les dettes fournisseurs sont dues à moins d'un an.

16. Autres dettes et comptes de régularisation

	2017	2016
Dettes sociales	2 158	1 663
Dettes fiscales	1 263	1 258
Impôts différés passifs	575	807
Autres dettes	121	293
Produits constatés d'avance	49	103
Total dettes et comptes de régularisation	**4 167**	**4 122**

Annexe comptes consolidés

Echéancier des dettes	31/12/2017	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Dettes sociales	2 158	2 158		
Dettes fiscales	1 263	1 263		
Impôts différés passifs	575			575
Autres dettes	121	121		
Produits constatés d'avance	49	49		
Total dettes et comptes de régularisation	**4 167**	**3 591**	**-**	**575**

17. Impôts différés

	2017	2016
Différences temporaires	- 822	- 619
Report déficitaires	544	708
Total des impôts différés nets	**- 279**	**89**
Actifs d'impôts différés	297	896
Passifs d'impôts différés	- 575	- 807
Total des impôts différés nets	**- 279**	**89**

Les impôts différés calculés au 31 décembre 2017 ont été déterminés en tenant compte des nouvelles règles et des nouveaux taux d'impôts qui ont été votés au 31 décembre 2017 appliqués en fonction du planning prévisionnel de réalisation des impôts.

18. Instruments financiers

a. Gestion du risque de taux

-néant

b. Gestion du risque devises

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays.
En conséquence, l'exposition des filiales au risque de change sur leurs opérations commerciales demeure limitée.

c. Risques de contrepartie

-Néant

d. Gestion des covenants / clauses de défaut

-Néant

19. Information sectorielle

a. Information sectorielle par secteurs d'activité

Au 31 décembre 2017 on estime que le Groupe n'a qu'un seul secteur d'activité principal par conséquent il n'y a pas lieu de donner une information spécifique par secteur.

20. Autres produits et charges d'exploitation

	2017	2016
Autres produits	289	236
Production immobilisée	581	516
Charges externes	- 9 502	- 7 373
Charges diverses	- 96	- 76
Total	**- 8 728**	**- 6 697**

Annexe comptes consolidés

21. Personnel et effectifs

	2017	2016
Charges de personnel	11 331	10 981
Effectif moyen par catégorie		
Cadres	29	27
Agents de maitrise et techniciens	21	15
Employés et ouvriers	270	287
Total	**320**	**329**

Les produits liés au CICE sont comptabilisés en moins des charges de personnel pour 429 K€ au 31 décembre 2017 (357 K€ au 31 décembre 2016).

22. Amortissements et provisions

	2017	2016
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	- 291	- 184
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	- 1 305	- 1 291
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	- 9	- 67
Dotations aux provisions	- 62	- 118
Dotations d'exploitation	**- 1 668**	**- 1 660**
Reprises de dépréciations sur actif circulant	44	85
Reprises de provisions	2	2
Reprises d'exploitation	**46**	**87**
Total	**- 1 621**	**- 1 572**

23. Produits et charges financiers

	2017	2016
Charges intérêts	- 199	- 266
Pertes de change	- 191	- 107
Autres charges financières	- 151	- 256
Charges financières	**- 541**	**- 628**
Gains de change	198	126
Reprises sur provisions financières	49	73
Autres produits financiers	2	5
Produits financiers	**249**	**203**
Résultat financier	**- 291**	**- 425**

Les autres charges financières comprennent essentiellement les commissions de financement supportées au titre des créances mobilisées.

Annexe comptes consolidés

24. Produits et charges exceptionnels

	2017	2016
Valeur nette comptable des actifs corp.&incorp. cédés	- 33	- 28
Autres charges exceptionnelles	- 11	- 13
Charges sur exercices antérieurs	-	0
Dotation sur provision exceptionnelle	-	
Charges exceptionnelles	**- 43**	**- 40**
Produits de cession des actifs corp.& Incorp. cédés	18	14
Reprises provisions exceptionnelles	-	-
Autres produits exceptionnels	24	24
Produits exceptionnels	**41**	**37**
Résultat exceptionnel	**- 2**	**- 3**

25. Impôts sur les résultats

	2017	2016
Impôt courant	224	31
Impôts différés	361	200
Charges d'impôt en résultat	**585**	**232**

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique calculé en appliquant au résultat comptable avant impôts le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante (sur la base des textes en vigueur) en raison des éléments suivants :

	31/12/2017
Résultat conso avant impôt	**2 818**
Impôt théorique 33,1/3%	- **939**
Charge d'impôt réelle	- **585**
Impôt courant	- *224*
Impôt différé	- *361*
	-
ECART	**354**
Ecart taux	- 1
Impact intégration fiscale	-
charges définitivement non déductibles	- 20
QP frais et charges /dividendes	- 0
CICE	141
Amort loi macron	50
Crédit impot apprentissage	9
Variation écart de conversion	- 8
Dotations /ecart acquisitions	- 5
Reports déficitaires non activés	189
Total justification des écarts	**354**
Ecart résiduel	**-**

Le montant total des reports déficitaires non activés s'élève à 462K€ au 31 décembre 2017 (787K€ au 31 décembre 2016).

Annexe comptes consolidés

26. Résultats par action

a. Résultat par action - De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la Société et incluses dans les capitaux propres.

	2017	2016
Bénéfice revenant au Groupe	2 134	1 298
Nombre d'actions	14 286	14 286
Résultat de base par action (k€)	**0,149**	**0,091**

b. Résultat par action - Dilué

-non applicable

27. Engagements

-Pas d'engagement

28. Plans d'options et de souscription d'actions

-Néant

29. Transactions avec les parties liées

a. Transactions avec les parties liées

Le Groupe est contrôlé par les membres de la Famille COUILLAUD à hauteur de 70%, les 30% du capital restant sont détenus par deux fonds d'investissement.

Les transactions effectuées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

b. Rémunération des organes de direction

Cette information aboutirait à communiquer un montant individuel.

30. Evénements postérieurs à la date de clôture

-Pas d'événements post clôture

Annexe comptes consolidés

31. Périmètre de consolidation

Sociétés	Méthode de consolidation 2017	% Intérêts 2017	% Contrôle 2017	Méthode de consolidation 2016	% Intérêts 2016	% Contrôle 2016	Pays
Financière GLC (Mère consolidante)	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
A.R.M	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
B.N.A	IG	99,80%	99,80%	IG	99,80%	99,80%	France
S.P.M	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
S.P.M.D	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
M.G.A	IG	80%	80%	IG	80%	80%	France
S.P.M.A	IG	97,37%	97,37%	IG	97,37%	97,37%	Maroc

32. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice s'élève à 37 K€ et se décompose comme suit pour chacun des commissaires aux comptes :

-Honoraires afférents à la certification des comptes : 37k€
-Honoraires afférents aux autres services : 0€

FINANCIERE GLC

Société par Actions Simplifiée

474, rue des Moulins
28260 La Chaussée d'Ivry
R.C.S Chartres 450 258 991

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

Exelmans Audit & Conseil
21, rue de Téhéran
75008 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Actheos Basse Seine Expertise Comptable
52, rampe Bouvreuil
76000 Rouen

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Rouen

FINANCIERE GLC

Société par Actions Simplifiée

474, rue des Moulins
28260 La Chaussée d'Ivry
R.C.S Chartres 450 258 991

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de la société Financière GLC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société FINANCIERE GLC relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- La note 2.5) « *Ecarts d'acquisition* » de l'annexe des comptes consolidés décrit les règles et méthodes de détermination et d'évaluation des écarts d'acquisition et précise les modalités de leur affectation aux éléments d'actif identifiables.
  Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre, à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, et à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- La note 2.17) « *Impôt différés* » de l'annexe aux états financiers exposent les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des impôts différés.
  Nos travaux ont consisté à apprécier le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre et les hypothèses sur lesquelles se fondent l'estimation des impôts différés actifs, à revoir les calculs effectués par la société. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

- La note 3) « Recours à des estimations » aux états financiers précise que la direction est conduite, pour arrêter les montants des actifs et des passifs figurant au bilan consolidé, à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses. Cette note précise que, par définition, les résultats réels seront susceptibles de différer de ces estimations au moment du dénouement des opérations concernées. Parmi ces éléments sujets à estimations comptables significatives, figurent notamment les écarts d'acquisition et les actifs incorporels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

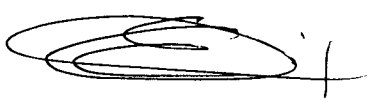
- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes

Paris et Rouen, le 18 juin 2018

Les Commissaires aux comptes

Exelmans Audit & Conseil	Actheos Basse Seine Expertise Comptable
	
Eric GUEDJ	Matthieu AMICE

Comptes consolidés

Bilan actif

BILAN CONSOLIDE		ACTIF	
		2017	2016
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles		830 521	462 122
dont Ecart acquisition net BNA		*7 444*	*10 520*
dont Ecart acquisition net SPM		*47 676*	*55 961*
dont Ecart acquisition net SPMD		*27 690*	*31 955*
Immobilisations corporelles		10 005 177	10 047 786
Immobilisations financieres		238 068	255 725
	Total	**11 073 766**	**10 765 633**
Actif circulant			
Stocks et encours		15 379 581	12 857 701
Clients et comptes rattachés		5 904 407	7 128 813
Autres créances		2 546 394	2 442 984
Disponibilités		60 787	37 160
Comptes de régularisation		624 591	1 154 205
dont impot différés actifs		*296 788*	*895 819*
	Total	24 515 761	23 620 864
TOTAL DE L'ACTIF		**35 589 527**	**34 386 497**

VISA POUR AUTHENTIFICATION
Les Commissaires aux Comptes

Bilan passif

BILAN CONSOLIDE		PASSIF	
		2017	2016
Capitaux propres (part groupe)			
Capital		14 286	14 286
Primes		2 847 137	2 847 137
Rerserves consolidées		6 832 912	5 504 989
Résultat de l'exercice		2 131 442	1 312 113
Subventions Investissements		73 969	96 703
	Total	**11 902 746**	**9 775 228**
Intérets des minoritaires		**315 109**	**202 225**
Provisions			
Pour risques et charges		814 647	779 402
	Total	**814 647**	**779 402**
Dettes			
Emprunts		9 679 672	12 116 662
Dettes financières diverses		14 768	16 034
Fournisseurs et comptes rattachés		8 695 962	7 374 499
Dettes fiscales et sociales		3 421 264	2 920 511
Autres dettes		696 386	1 099 249
dont impot différés passif		*575 478*	*806 729*
Comptes de régularisation		48 973	102 687
	Total	**22 557 025**	**23 629 642**
TOTAL DU PASSIF		**35 589 527**	**34 386 497**

VISA POUR AUTHENTIFICATION
Les Commissaires aux Comptes

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

	2017	2016
Produits d'exploitation	**38 168 739**	**32 465 260**
Chiffre d'affaires	35 307 981	32 019 627
Production stockée	1 990 984	- 306 257
Autres produits	869 774	751 890
Charges d'exploitation	**35 041 660**	**30 477 642**
Cout d'achat mp et approv.	12 002 536	9 946 939
Autres achats et charges externes	8 501 523	7 373 155
Impôts et taxes	447 462	472 037
Charges de personnel	11 390 811	10 981 095
Dotations aux amortissements et prov.	1 667 536	1 628 505
Autres charges d'exploitation	95 792	75 911
Résultat d'exploitation	**3 127 079**	**1 987 618**
Résultat financier	- 291 124	- 425 022
Résultat courant des sociétés intégrées	**2 835 955**	**1 562 596**
Résultat exceptionnel	- 2 058	- 3 312
Impôts courants	223 902	31 392
Impôts différés	361 071	200 154
Résultat net des sociétés intégrées	**2 248 925**	**1 327 738**
Dotations aux amortissements des écarts acquisition	15 626	15 626
Ecart acquisition négatif	-	
Résultat net de l'ensemble consolidé	**2 233 299**	**1 312 112**
Intérets des minoritaires	98 857	13 904
RESULTAT NET CONSOLIDE (PART DU GROUPE)	**2 134 442**	**1 298 208**

VISA POUR AUTHENTIFICATION
Les Commissaires aux Comptes

Tableau de flux consolidé

	31-déc-17	31-déc-16	31/12/2016 (signé)
	Impact sur la Trésorerie €	Impact sur la Trésorerie €	Impact sur la Trésorerie €
Résultat net des sociétés intégrées	2 233 299	1 312 113	1 312 113
Flux de trésorerie liés à l'activité			
– Charges déduites du Résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en Trésorerie	1 707 722	1 693 121	1 693 121
– Produits intégrés dans le Résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en Trésorerie	-117910	-182444	-182444
– Plus values de cession	14860,8	14171,37	14171,37
– Ajustement	28818	44149	44149
Marge brut d'autofinancement	3 866 790	2 881 110	2 881 110
– Diminution des stocks	- 2 478 402	672 236	672 236
– actif circulant et passif court terme hors C/C associé	2 997 952	573 920	573 920
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	519 550	1 246 156	1 246 156
Flux net de trésorerie généré par l'activité	4 386 340	4 127 266	4 127 266
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
– Acquisitions d'éléments immobilisés incorporels	- 674 971	161 490	- 161 490
– Acquisitions d'éléments immobilisés corporels	- 1 296 688	1 214 624	- 1 214 624
– Augmentation des immobilisations financières	- 20 794	5 705	- 5 705
– Réductions des immobilisations financières	38 691	10 863	10 863
– Produits de cessions des immobilisations	47 822	13 500	13 500
– Subventions investissements			
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 1 936 381	- 1 357 456	- 1 357 456
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
– Augmentation de capital-versement par les associés	7 534		
– mobilisation des créances (1)	841 982	- 661 095	
– Réduction capital et remboursement associés			
– Dividendes	36		
– Emprunts contractés sur l'exercice	848 398	388 276	388 276
– remboursement des emprunts sur l'exercice	- 2 098 532	- 2 348 960	- 2 348 960
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 2 084 418	- 2 621 779	- 2 737 236
– Trésorerie d'ouverture	- 2 161 352	- 2 309 384	- 6 195 553
– Trésorerie de clôture	- 1 795 612	- 2 161 352	- 5 386 427
VARIATION DE TRESORERIE	365 740	148 032	809 126

VISA POUR AUTHENTIFICATION
Les Commissaires aux Comptes

(1) les mobilisations de créances non déconsolidantes ont été retraitées de la trésorerie pour être portées dans le flux lié aux opérations de financement pour la première année, à des fins de comparaisons le TFT N-1 a été refait sur les mêmes principes.

Tableau de variation des capitaux propres

		Capital	Prime	Réserves	Résultat	Subv	KP - part du groupe	Mino	KP consolidé
KP au 31/12/2015		14	2 847	6 471	- 939	119	8 513	149	8 662
Affectation résultat N-1				- 939	939		-	53	53
Résultat					1 312		1 312		1 312
Autres	Ecart de conversion			- 68			- 68		- 68
	Impact différence traitement SPM/SPMA			63			63		63
	Subvention investissement					- 22	- 22		- 22
	Autres			22			22		22
KP au 31/12/2016		14	2 847	5 505	1 312	97	9 775	202	9 977
Affectation résultat N-1				298	1 312		14	14	0
Résultat					2 134		2 134	99	2 233
AK tête de groupe							-		-
Autres	Ecart de conversion			30			30		30
	Subvention investissement					23	23	-	23
	Autres						-		-
KP au 31/12/2017		14	2 847	6 833	2 134	74	11 903	315	12 218

VISA POUR AUTHENTIFICATION
Les Commissaires aux Comptes

Annexe des comptes consolidés

VISA POUR AUTHENTIFICATION
Les Commissaires aux Comptes

Annexe comptes consolidés

1. Informations générales

SAS FINANCIERE GLC et ses filiales fabriquent des pièces mécaniques principalement dans le secteur de l'aéronautique.
Le Groupe possède des usines et opère principalement en France, et au Maroc.

Ces comptes consolidés ont été établis au 31 décembre 2017.

2. Méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des comptes consolidés sont décrites ci-après .Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation des comptes

Les comptes du Groupe FINANCIERE GLC sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France, selon les dispositions du règlement CRC n 99-02 relatif aux comptes consolidés des entreprises industrielles et commerciales.

Les comptes des sociétés étrangères consolidées, établis selon les règles en vigueur dans leurs pays respectifs, sont retraités pour se conformer aux principes comptables du Groupe FINANCIERE GLC.

Toutes les sociétés du Groupe clôturent au 31 décembre.

2.2 Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont les suivantes :

– les filiales sur lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, un contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale ;

– les participations dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle ;

– les participations non contrôlées par le Groupe mais sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ;

– les opérations et les soldes intragroupe significatifs sont éliminés. Le périmètre de consolidation est présenté au n 31.

VISA POUR AUTHENTIFICATION
Les Commissaires aux Comptes

2.3 Information sectorielle

Pour les besoins de l'information sectorielle, un secteur d'activité ou une zone géographique est défini comme un ensemble homogène de produits, services, métiers ou pays qui est individualisé au sein de l'entreprise, de ses filiales ou de ses divisions opérationnelles.

La segmentation adoptée pour l'analyse sectorielle est issue de celle qui prévaut en matière d'organisation interne du Groupe.
Les secteurs d'activités ou les zones géographiques représentant moins de 10 % du total consolidé ont été regroupés.

2.4 Conversion des opérations en devises

a. Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des comptes

Les éléments inclus dans les comptes de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique de base dans lequel l'entité opère et génère l'essentiel de ses cash-flows (« la monnaie fonctionnelle »). Les comptes consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation de la Société.

b. Transactions et soldes

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en euros en utilisant les taux de change en vigueur aux dates des transactions. Les pertes et les gains de change résultant du dénouement de ces transactions comme ceux résultant de la conversion, aux taux en vigueur à la date de clôture, des actifs et passifs monétaires libellés en devises, sont comptabilisés en résultat.

En revanche, les écarts issus de la conversion des dettes et créances faisant partie intégrante de l'investissement net à l'étranger ou pris en couverture de l'investissement net à l'étranger sont comptabilisés en capitaux propres. Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

Annexe comptes consolidés

c. Conversion des comptes des filiales en devises

Les comptes de toutes les entités du Groupe (dont aucune n'exerce ses activités dans une économie hyper inflationniste) dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation (l'euro), sont convertis dans la monnaie de présentation, selon les modalités suivantes :

– les éléments d'actif et de passif sont convertis aux cours de clôture à la date de chaque bilan ;
– les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis aux taux de change moyens (sauf si cette moyenne n'est pas représentative de l'effet cumulé des taux en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis aux taux en vigueur aux dates des transactions) ;
– et toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Lorsqu'une entité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

2.5 Ecarts d'acquisition

Lors de l'acquisition d'une entreprise, le coût d'acquisition des titres est affecté, sur la base de leur juste valeur, aux actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise. La juste valeur des éléments incorporels identifiables de l'actif, tels que les marques et les licences, est déterminée par référence aux méthodes généralement admises en la matière, telles que celles fondées sur les revenus, les coûts ou la valeur de marché.

La différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Ecarts d'acquisition » lorsqu'il est positif, au passif du bilan dans un poste spécifique lorsqu'il est négatif.

L'écart d'acquisition négatif est rapporté au résultat sur une durée qui doit refléter les hypothèses retenues et les conditions déterminées lors de l'acquisition.

L'écart d'acquisition positif est amorti ou non selon sa durée d'utilisation. Ainsi l'écart d'acquisition :

– dont la durée d'utilisation est limitée est amorti linéairement sur cette durée ; en cas d'indice de perte de valeur un test de dépréciation est effectué. Dans le Groupe, la durée d'amortissement des écarts d'acquisition amortis est comprise entre 10 et 20 ans, elle est déterminée en prenant en considération la nature spécifique de l'entreprise acquise et son caractère stratégique ;

– dont la durée d'utilisation est non limitée n'est pas amorti (c'est le cas notamment des écarts d'acquisitions représentatifs des fonds commerciaux – juridiquement protégés – non amortis dans les comptes sociaux) ; en contrepartie il fait l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Dépréciation Lorsque la valeur recouvrable actuelle de l'écart d'acquisition est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. La dépréciation constatée est définitive : elle ne peut pas être reprise, même en cas de retour à une situation plus favorable.
Pour les besoins des tests de dépréciation, chaque écart d'acquisition est affecté au groupe d'actifs au niveau duquel il est géré et ses performances suivies, c'est-à-dire, dans le cas du Groupe, au niveau des secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités : voir n 2.9 pour plus de détails.

Le résultat dégagé sur la cession d'une entité tient compte de la valeur comptable de l'écart d'acquisition de l'entité cédée.

2.6 Autres immobilisations incorporelles

a. Marques et licences

Les marques et les licences acquises sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les licences ont une durée d'utilisation limitée. L'amortissement est calculé de façon linéaire sur leur durée d'utilisation estimée (entre 15 et 20 ans).
Les marques n'ont pas de durée d'utilisation limitée (car elles sont régulièrement entretenues) et ne sont, en conséquence, pas amorties. Elles font l'objet de tests de dépréciation (voir n 2.8).

b. Logiciels et sites internet

Les licences de logiciels sont inscrites à l'actif sur la base de leur coût d'acquisition et des coûts encourus pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilisation estimée des logiciels (entre 3 et 5 ans).
Les coûts de création de sites internet marchands sont comptabilisés en charges ou en immobilisations en fonction de la phase de développement des sites :
– les dépenses de recherche préalable sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées,
– les dépenses relatives au développement et à la création de la charte graphique remplissant les conditions d'activation constituent des immobilisations,
– les dépenses encourues après l'achèvement du site sont comptabilisées en charges (mise à jour graphique, parexemple), sauf si elles ne sont pas liées à la simple exploitation du site mais permettent de l'améliorer (adjonction de fonctions nouvelles, par exemple).

Visa POUR AUTHENTIFICATION
Le Commissaire aux Comptes

Annexe comptes consolidés

c. Frais de R&D

Le Groupe a choisi de capitaliser ses frais de développement : les coûts de développement portés à l'actif sont amortis sur leur durée d'utilisation estimée (qui n'excède généralement pas 3 ans).

2.7 Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions comprennent pour l'essentiel des usines et des bureaux.
Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production .Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés et, le cas échéant, les coûts de démantèlement, d'enlèvement et de remise en état du site sur lequel est située l'immobilisation.
Les dépenses de gros entretien ont été identifiées dès l'origine dans le coût de l'immobilisation, sous forme de composants. Il s'agit des dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou de grandes révisions en application de lois, règlements ou de pratiques constantes.

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.
Les intérêts sur emprunts encourus pendant la période de développement et de construction sont incorporés au coût de revient des immobilisations concernées.
En application de l'approche par composants, le Groupe utilise des durées d'amortissement différenciées pour chacun des composants significatifs d'un même actif immobilisé dès lors que l'un de ces composants a une durée d'utilité différente de l'immobilisation principale à laquelle il se rapporte.

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

– Constructions : 25 - 40 ans ;
– Matériel : 10 - 15 ans ;
– Véhicules : 3 - 5 ans ;
– Mobilier, agencement et équipements : 3 - 8 ans.

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute après déduction de sa valeur résiduelle, cette dernière représentant la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation, diminuée des coûts de sortie.
La valeur nette comptable d'un actif est immédiatement dépréciée pour le ramener à sa valeur actuelle lorsque la valeur nette comptable de l'actif est significativement supérieure à sa valeur actuelle estimée (voir n 2.8).

PIECE POUR AUTHENTIFICATION
Commissaire aux Comptes

2.8 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Déclenchement du test de dépréciation

Les actifs (amortis et non amortis) sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'événements ou de circonstances particulières (obsolescence, dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions, chute des revenus et autres indicateurs externes...), la recouvrabilité de leur valeur nette comptable est mise en doute. Une perte de valeur est comptabilisée à concurrence de l'excédent de la valeur nette comptable sur la valeur actuelle de l'actif. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée de la valeur vénale ou de la valeur d'usage.

Les groupes d'actifs auxquels ont été affectés des écarts d'acquisition non amortis font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par exercice.

Niveau de réalisation du test de dépréciation

Les tests de dépréciation sont réalisés par actif ou groupe d'actifs en comparant la valeur actuelle et la valeur nette comptable de l'actif ou du groupe d'actifs.
Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue, ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau.
Dans ce cas, lorsque sa valeur nette comptable est significativement supérieure à sa valeur actuelle, une dépréciation est comptabilisée pour ramener la valeur de l'immobilisation à sa valeur actuelle.

Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les écarts d'acquisition (voir n 2.5), sont regroupées pour être testées. Lorsque les actifs sont regroupés, le regroupement se fait en fonction du mode de gestion et de suivi des activités, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, par secteurs d'activité de chaque pays dans lequel le Groupe exerce ses activités.

Les actifs de support du Groupe (notamment l'immeuble du siège) sont également affectés à ces groupes d'actifs sur une base raisonnable et cohérente, c'est-à-dire dans le cas du Groupe, au prorata de leur VNC relative.

Valeur actuelle

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie. Elle est appréciée notamment par référence à des flux de trésorerie futurs actualisés déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles retenues par la Direction du Groupe.

Annexe comptes consolidés

Pour les actifs destinés à être cédés, la valeur actuelle est déterminée sur la base de la valeur vénale, celle-ci est appréciée par référence aux prix de marché.

Comptabilisation

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable de l'écart d'acquisition. Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.
La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. La dépréciation constatée sur l'écart d'acquisition est définitive.

2.9 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une dépréciation est constituée du montant de la différence.
Les titres de participation non consolidés sont inscrits à leur coût historique d'acquisition qui inclut, le cas échéant, les frais directement imputables à l'acquisition. Une dépréciation est constatée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité appréciée par la Direction sur la base de différents critères tels que la valeur de marché, les perspectives de développement et de rentabilité et les capitaux propres, en prenant en compte la nature spécifique de chaque participation.

2.10 Instruments financiers dérivés et opérations de couverture

Informations relatives à la première application du règlement sur les instruments financiers

Le groupe applique pour la première fois (voir n 2.2) le règlement ANC n 2015-05 sur les instruments financiers à terme et les opérations de couverture. Toutefois, les opérations existantes au 1 janvier 2017 n'ont donné lieu à aucun retraitement à l'ouverture (et donc à aucune information pro forma).
En effet, les variations de valeur des swaps de taux et de change, ainsi que les contrats de change à terme (souscrits au cours des exercices antérieurs, sans versement de soulte) ne doivent pas être comptabilisés à l'ouverture 2017 selon les nouvelles règles. N'ayant fait l'objet d'aucune comptabilisation à la clôture 2016 (ces éléments faisaient simplement l'objet d'une information en annexe), aucun retraitement à l'ouverture n'est donc nécessaire.

Instruments de couverture

Le Groupe gère les risques de marché liés aux variations des taux d'intérêt et des cours de change, en utilisant des instruments financiers dérivés, notamment des swaps de taux d'intérêt, des contrats de change à terme et des swaps de devises. Tous ces instruments sont utilisés à des fins de couverture. Les effets des instruments financiers utilisés par le Groupe pour couvrir et gérer ses risques de change et de taux sont reconnus dans le compte de résultat de manière symétrique à ceux de l'élément couvert. Ainsi :

– le résultat des swaps de taux est reconnu au rythme des intérêts d'emprunt couverts et classé en résultat financier (en « Charges d'intérêts ») ;

– le résultat de change sur les swaps de devises et contrats de change à terme est reconnu au rythme des remboursements des emprunts couverts et classé en résultat financier (en « Pertes et gains de change »).

Le report/déport sur les dérivés de change, ainsi que les soultes versées, sont étalés sur la durée de la couverture et classés en résultat financier.

Les variations de valeur des dérivés ne sont pas comptabilisées au bilan (sauf pour permettre d'appliquer le principe de symétrie du résultat).
En cas de disparition de l'élément couvert, l'instrument de couverture est traité comme une position ouverte isolée (voir ci-après).

Positions ouvertes isolées
Les positions ouvertes isolées sont toutes les opérations non qualifiées de couverture. Les pertes et gains dénoués sont comptabilisés en résultat. Les gains latents sont comptabilisés au bilan mais ne sont pas reconnus en résultat. Les pertes latentes sont comptabilisées au bilan et donnent lieu à la constitution d'une provision. Au 31 décembre 2017 - comme au 31 décembre 2016 - le Groupe ne détient aucun instrument dérivé non qualifié de couverture (pas de position ouverte isolée).

2.11 Stocks et travaux en cours

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti. Les matières premières sont uniquement destinées à être utilisées dans la production.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main d'oeuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

VISA POUR AUTHENTIFICATION
Les Commissaires aux Comptes

Annexe comptes consolidés

Lorsque la valeur actuelle à la clôture (valeur vénale pour les produits finis et marchandises et valeur d'usage pour les travaux en cours et matières premières) est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence. L'évaluation à la clôture tient compte des prix et des perspectives de vente.

2.12 Clients et autres débiteurs

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une dépréciation des créances clients est constituée dès qu'apparaît une perte probable. Des difficultés financières importantes rencontrées par le débiteur, la probabilité d'une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement (créance échue depuis plus de 30 jours) constituent des indicateurs de dépréciation d'une créance. La valeur comptable de l'actif est diminuée via un compte de dépréciation. Lorsqu'une créance est irrécouvrable, elle est comptabilisée en charge en contrepartie de la reprise de la dépréciation.

2.13 Disponibilités

La rubrique « Disponibilités » comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au bilan dans les « Emprunts et dettes financières », mais ils sont inclus dans le total de la trésorerie présenté dans le tableau de flux de trésorerie.

2.14 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles font, si nécessaire, l'objet d'une dépréciation, calculée pour chaque ligne de titres de même nature, afin de ramener leur valeur au cours de bourse moyen du dernier mois ou à leur valeur probable de négociation pour les titres non cotés.

2.15 Frais d'augmentation de capital

Conformément à l'avis 2000-D du Comité d'Urgence du CNC, les frais externes directement liés à l'augmentation de capital sont imputés sur la prime d'émission nette d'impôt lorsqu'une économie d'impôt est générée. Les autres coûts sont comptabilisés en charges de l'exercice.

2.16 Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont portés à l'actif et étalés sur la durée de vie des emprunts concernés.

2.17 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable, pour l'ensemble des différences temporaires entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés, ainsi que pour les reports déficitaires. Les actifs d'impôts différés sont constatés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur sera disponible, qui permettra d'imputer les différences temporaires.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des taux d'impôt (et des réglementations fiscales) qui ont été votés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt différé concerné sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé. L'effet des variations de taux liés aux changements de taux d'impôt ou de législation fiscale est comptabilisé en résultat.

Aucun actif ni passif d'impôt différé n'est comptabilisé lors de l'élimination, en consolidation, des résultats de cession interne de titres de participation d'entreprises consolidées ou des dépréciations et des provisions pour risques et charges, déductibles fiscalement, portant sur ces titres.

2.18 Engagements de retraite et avantages similaires

a. Engagements de retraite

Le Groupe a adopté la méthode 1 de la recommandation ANC n 2013-02 pour l'évaluation et la comptabilisation de ses engagements de retraite et avantages similaires.

Les sociétés du Groupe disposent de différents régimes de retraite, toutefois, le principal engagement de retraite supporté par le Groupe est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel des entités françaises, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ en retraite, en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite. Le coût actuariel des engagements est pris en charge chaque année pendant la durée de vie active des salariés et il est comptabilisé en résultat en « Dotations aux amortissement et provisions ». L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement en compte de résultat et le coût des services passés non encore acquis est, le cas échéant, étalé linéairement sur la période moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient définitivement acquis aux salariés.

VISA POUR AUTHENTIFICATION
Le Commissaires aux Comptes

Annexe comptes consolidés

b. Autres avantages à long terme

-Néant

2.19 Provisions

Les provisions pour remise en état de site, pour coûts de restructuration et pour actions en justice sont comptabilisées lorsque :

– le Groupe est tenu par une obligation légale ou implicite découlant d'événements passés ;
– il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente, sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
– et le montant de la provision peut être estimé de manière fiable.

Les provisions pour restructuration englobent les pénalités de résiliation de contrats de location et les indemnités de fin de contrat de travail. Les pertes opérationnelles futures ne sont pas provisionnées.
Les passifs éventuels, correspondant à une obligation qui n'est ni probable ni certaine à la date d'arrêté des comptes, ou à une obligation probable pour laquelle la sortie de ressources ne l'est pas, ne sont pas comptabilisés. Ils font l'objet d'une information en annexe.

2.20 Reconnaissance des produits

Un produit est comptabilisé dans le résultat de l'exercice s'il est :
– réalisé, c'est-à-dire qu'il est certain dans son principe et son montant ;
– et acquis à l'exercice.

Les produits probables, à l'inverse des charges probables, ne peuvent pas être comptabilisés. Les produits figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des retours de marchandises, des rabais et des remises, et déduction faite des ventes intragroupe.

2.21 Contrats de location

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et des avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.
Les biens financés par un contrat de location qui transfère au Groupe les risques et avantages liés à la propriété sont comptabilisés dans les immobilisations avec inscription en contrepartie d'une dette financière. Un bien entre dans cette catégorie si le contrat de location remplit une seule de ces conditions :
– le contrat prévoit le transfert obligatoire de la propriété à la fin de la période de location,
– le contrat contient une option d'achat et les conditions de l'option sont telles que le transfert de propriété paraît hautement probable à la date de conclusion du bail,
– la durée du contrat couvre l'essentiel de la durée de vie du bien dans les conditions d'utilisation du preneur,
– la valeur actualisée de la somme des redevances minimales prévues au contrat est proche de la juste valeur du bien à la date de conclusion du bail.

VISA POUR IDENTIFICATION
Les Commissaires aux Comptes

2.22 Critères retenus pour identifier les produits et les charges exceptionnels

Ces rubriques ne sont alimentées que dans le cas où un événement majeur intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc de produits ou charges en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents - de montants particulièrement significatifs - que l'entreprise présente de manière distincte dans son compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante.

Les produits et les charges exceptionnels sont des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents, significatifs au niveau de la performance consolidée et généralement repris dans la communication financière de l'entreprise. Ces éléments sont précisément décrits dans une note annexe en montant et en nature (voir n 24).
Ils peuvent comprendre par exemple :
– les plus-values ou moins-values de cession - ou les dépréciations - importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
– certaines charges de restructuration : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;
– d'autres charges et produits d'exploitation tels qu'une provision relative à un litige d'une matérialité très significative.

2.23 Application des méthodes préférentielles

Le Groupe applique, le cas échéant, toutes les méthodes préférentielles énoncées au § 300 du règlement CRC n 99-02.

Annexe comptes consolidés

2.24 Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

-Néant.

3. Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des comptes conduit la Direction du Groupe FINANCIERE GLC à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent les montants qui figurent dans ces comptes et les notes qui les accompagnent, en ce qui concerne notamment les immobilisations corporelles, les impôts différés actifs, les écarts d'acquisition et les autres actifs incorporels. Le Groupe FINANCIERE GLC fonde ses estimations sur son expérience passée ainsi que sur un ensemble d'autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances afin de se forger un jugement sur les valeurs à retenir pour ses actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent in fine diverger sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de situations différentes.

4. Variations de périmètre

Pas de variations de périmètre sur l'exercice.

5. Immobilisations incorporelles

5.1 Ecarts d'acquisition

Les principaux écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

	01/01/2017	Acquisitions/ DAP	Diminution/R AP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2017
Ecarts d'acquisition	313					313
Amortissements des écarts d'acquisition	- 214	- 16				- 230
Total valeurs nettes	**98**	**- 16**	**-**	**-**	**-**	**83**

VISA POUR AUTHENTIFICATION
des Commissaires aux Comptes

5.2 Autres immobilisations incorporelles

	01/01/2017	Acquisitions/ DAP	Diminution/R AP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2017
Frais de R&D	545	615				1 160
Logiciels	531	60				591
Autres	162					162
Total valeurs brutes	**1 238**	**675**	**-**	**-**	**-**	**1 912**
Amort/dépré. Frais R&D	- 393	- 222				- 615
Amort/dépré. Logiciels	- 473	- 69				- 542
Amort/dépré. Autres	- 8					- 8
Total Amort./Dépré.	**- 874**	**- 291**	**-**	**-**	**-**	**- 1 165**
VNC immo incorporelles	**364**	**384**	**-**	**-**	**-**	**748**

Aucune charge de dépréciation n'a été constatée sur les autres immobilisations incorporelles durant l'exercice 2017.

6. Immobilisations corporelles

	01/01/2017	Acquisitions/ DAP	Diminution/R AP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2017
Terrains et constructions	1 893					1 893
Véhicules, matériel et outillage	22 321	1 474	- 298			23 497
Mobilier, agencements et inst.	476	53	- 8			522
Total valeurs brutes	**24 690**	**1 527**	**- 306**	**-**	**-**	**25 911**

Annexe comptes consolidés

Dont crédit bail	*16 985*	*806*	*- 43*			*17 748*
Amort./Dépré. Terrains et constructions	- 779	- 75				- 854
Amort./Dépré. Véhicules, matériel et outillage	- 13 483	- 1 202	63			- 14 622
Amort./Dépré. Mobilier, agencements et inst.	- 380	- 48				- 429
Total Amort./Dépré.	**- 14 643**	**- 1 325**	**63**	**-**	**-**	**- 15 905**
Dont crédit bail	*- 9 597*	*- 612*	*43*			*- 10 166*
VNC Immo incorporelles	**10 048**	**202**	**- 243**	**-**	**-**	**10 007**

Aucune charge de dépréciation significative n'a été constatée sur les immobilisations corporelles durant l'exercice. Les crédits baux portent principalement sur les matériels ou outillages et sur des constructions pour le site Marocain.

7. Immobilisations financières et titres mis en équivalence

7.1 Immobilisations financières

	01/01/2017	Acquisitions/ DAP	Diminution/R AP	Variation de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2017
Prêts, cautionnement et autres créances	256	21	- 38			238
Titres de part. non conso.	-	-	-			-
Dépréciation des titres	-	-				-
Total valeurs nettes	**256**	**21**	**- 38**	**-**	**-**	**238**

VISA POUR AUTHENTIFICATION
Les Commissaires aux Comptes

7.2 Titres mis en équivalence

-Néant

8. Stocks et en-cours

	2017	2016
Stocks	15 403	12 925
Dépréciation	- 24	- 67
Stocks nets	**15 380**	**12 858**

9. Clients et comptes rattachés

	2017	2016
Créances clients	7 109	7 034
Dépréciation	- 14	- 5
Créances clients -net	**7 095**	**7 029**
Factures à établir	34	100
Total clients et comptes rattachés	**7 129**	**7 129**

Mobilisation de créances : au 31 décembre 2017, certaines filiales françaises du Groupe ont cédé pour 2 923 K€ de créances clients dans le cadre d'un contrat d'affacturage ou de dailly avec recours. Le transfert de propriété qui résulte du contrat d'affacturage des créances justifie qu'elles sortent de l'actif en contrepartie de la trésorerie reçue.

Annexe comptes consolidés

Ventilation par échéance des créances clients :

	2017	2016
< 1 an	7 129	7 129
Entre 1 et 5 ans	-	-
> 5 ans	-	-
	7 129	7 129

10. Autres créances et comptes de régularisation

	2017	2016
Créances sur personnel et org. Sociaux	12	16
Créances fiscales -hors IS	1 267	1 443
Etat, Impôts sur les bénéfices	281	359
Impôts différés-actif	297	896
Charges constatées d'avances	303	107
Autres créances	1 011	1 177
Total créances et comptes de régularisation	3 171	3 597

Les Autres créances sont principalement constituées des retenues de garantie sur Dalby soit 630k€ contre 765k€ en N-1.
Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017, aucune dépréciation significative n'a été constatée sur ces autres créances.

Ventilation par échéance des autres créances :

	2017	2016
< 1 an	2 874	1 936
Entre 1 et 5 ans	297	
> 5 ans		1 661
Total des autres créances	3 171	3 597

VISA POUR AUTHENTIFICATION
Les Commissaires aux Comptes

11. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

	2017	2016
Liquidités	61	37
VMP	-	-
Total des disponibilités	61	37

Annexe comptes consolidés

12. Provisions

	Avantages à long terme	Pensions et retraites	Remise en état de sites	Autres provisions pour risques	Total
Au 01/01/2017	-	728		52	779
Dotation des provisions		60		26	87
Reprises inutilisées					-
Utilisées durant l'exercice				- 51	- 51
Ecart de conversion					-
Au 31-12-2017	-	788	-	26	815

12.1 Provisions pour risques et charges

Autres provisions pour risques: 26K€
La provision correspond essentiellement aux provisions pour perte de change.

12.2 Engagements de retraite et avantages similaires

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de départ à la retraite sont les suivantes (en application de la convention collective spécifique à chaque entité du Groupe ou des règles de droit commun en l'absence de dispositions conventionnelles) :

	2017	2016
Augmentation annuelle des salaires	1%	1%
Taux actualisation	1,30%	1,31%
Taux de rotation du personnel	Moyen	Moyen
Age de départ à la retraite	62 ans	62 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	TD 88-90	TD 88-90
Méthode de calcul retenue	Retrospective	Retrospective

VISA POUR AUTHENTIFICATION
Les Commissaires aux Comptes

12.3 Passifs éventuels

-Néant

13. Capital social

-Néant

Annexe comptes consolidés

14. Emprunts et dettes financières

	01/01/2017	Augmentation	Diminution	Var. de périmètre	Ecarts de conversion	31/12/2017
Emprunts bancaires	6 693	849	- 2 099			5 443
Dont crédits-bails	*3 472*	*806*	*- 1 211*			*3 067*
Découvert bancaires	2 199	1 856	- 2 199			1 856
Créances clients mobilisées	3 225	2 383	- 3 225			2 383
Autres emprunts et dettes assimilées	16	14	- 16			15
Total	**12 133**	**5 102**	**- 7 538**	**-**	**-**	**9 697**

Les principaux emprunts souscrits au cours de l'exercice 2017 ont permis de financer l'acquisition de 2 nouveaux centres d'usinage.

Echéanciers des emprunts

Au 31-12-2017	Emprunts bancaires	Découverts bancaires	Créances clients mobilisées	Autres emprunts et dettes fi.	Total
< 1 an	1 775	1 856	2 383	15	6 029
Entre 1 et 5 ans	3 668				3 668
> 5 ans					-
Total	**5 443**	**1 856**	**2 383**	**15**	**9 697**

VISA POUR AUTHENTIFICATION
Les Commissaires aux Comptes

15. Fournisseurs et comptes rattachés

	2017	2016
Fournisseurs	8 329	6 916
Fournisseurs -fnp	367	459
Total fournisseurs et comptes rattachés	**8 696**	**7 374**

Les dettes fournisseurs sont dues à moins d'un an.

16. Autres dettes et comptes de régularisation

	2017	2016
Dettes sociales	2 158	1 663
Dettes fiscales	1 263	1 258
Impôts différés passifs	575	807
Autres dettes	121	293
Produits constatés d'avance	49	103
Total dettes et comptes de régularisation	**4 167**	**4 122**

Annexe comptes consolidés

Echéancier des dettes	31/12/2017	< 1 an	Entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Dettes sociales	2 158	2 158		
Dettes fiscales	1 263	1 263		
Impôts différés passifs	575			575
Autres dettes	121	121		
Produits constatés d'avance	49	49		
Total dettes et comptes de régularisation	**4 167**	**3 591**	**-**	**575**

17. Impôts différés

	2017	2016
Différences temporaires	- 822	- 619
Report déficitaires	544	708
Total des impôts différés nets	**- 279**	**89**
Actifs d'impôts différés	297	896
Passifs d'impôts différés	- 575	- 807
Total des impôts différés nets	**- 279**	**89**

Les impôts différés calculés au 31 décembre 2017 ont été déterminés en tenant compte des nouvelles règles et des nouveaux taux d'impôts qui ont été votés au 31 décembre 2017 appliqués en fonction du planning prévisionnel de réalisation des impôts.

VISA POUR AUTHENTIFICATION
Les Commissaires aux Comptes

18. Instruments financiers

a. Gestion du risque de taux

-néant

b. Gestion du risque devises

Les activités du Groupe sont réalisées par des filiales qui opèrent essentiellement dans leur propre pays.
En conséquence, l'exposition des filiales au risque de change sur leurs opérations commerciales demeure limitée.

c. Risques de contrepartie

-Néant

d. Gestion des covenants / clauses de défaut

-Néant

19. Information sectorielle

a. Information sectorielle par secteurs d'activité

Au 31 décembre 2017 on estime que le Groupe n'a qu'un seul secteur d'activité principal par conséquent il n'y a pas lieu de donner une information spécifique par secteur.

20. Autres produits et charges d'exploitation

	2017	2016
Autres produits	289	236
Production immobilisée	581	516
Charges externes	- 9 502	- 7 373
Charges diverses	- 96	- 76
Total	**- 8 728**	**- 6 697**

Annexe comptes consolidés

21. Personnel et effectifs

	2017	2016
Charges de personnel	11 331	10 981
Effectif moyen par catégorie		
Cadres	29	27
Agents de maitrise et techniciens	21	15
Employés et ouvriers	270	287
Total	**320**	**329**

Les produits liés au CICE sont comptabilisés en moins des charges de personnel pour 429 K€ au 31 décembre 2017 (357 K€ au 31 décembre 2016).

22. Amortissements et provisions

	2017	2016
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	- 291	- 184
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	- 1 305	- 1 291
Dotations aux dépréciations des actifs circulants	- 9	- 67
Dotations aux provisions	- 62	- 118
Dotations d'exploitation	**- 1 668**	**- 1 660**
Reprises de dépréciations sur actif circulant	44	85
Reprises de provisions	2	2
Reprises d'exploitation	**46**	**87**
Total	**- 1 621**	**- 1 572**

VISA POUR AUTHENTIFICATION
Les Commissaires aux Comptes

23. Produits et charges financiers

	2017	2016
Charges intérêts	- 199	- 266
Pertes de change	- 191	- 107
Autres charges financières	- 151	- 256
Charges financières	**- 541**	**- 628**
Gains de change	198	126
Reprises sur provisions financières	49	73
Autres produits financiers	2	5
Produits financiers	**249**	**203**
Résultat financier	**- 291**	**- 425**

Les autres charges financières comprennent essentiellement les commissions de financement supportées au titre des créances mobilisées.

Annexe comptes consolidés

24. Produits et charges exceptionnels

	2017	2016
Valeur nette comptable des actifs corp.&Incorp. cédés	- 33	- 28
Autres charges exceptionnelles	- 11	- 13
Charges sur exercices antérieurs	-	0
Dotation sur provision exceptionnelle	-	
Charges exceptionnelles	**- 43**	**- 40**
Produits de cession des actifs corp.& Incorp. cédés	18	14
Reprises provisions exceptionnelles	-	-
Autres produits exceptionnels	24	24
Produits exceptionnels	**41**	**37**
Résultat exceptionnel	**- 2**	**- 3**

25. Impôts sur les résultats

	2017	2016
Impôt courant	224	31
Impôts différés	361	200
Charges d'impôt en résultat	**585**	**232**

Le montant de l'impôt sur le résultat du Groupe est différent du montant théorique calculé en appliquant au résultat comptable avant impôts le taux d'impôt applicable à l'entreprise consolidante (sur la base des textes en vigueur) en raison des éléments suivants :

	31/12/2017
Résultat conso avant impôt	**2 818**
Impôt théorique 33,1/3%	939
Charge d'impôt réelle	**- 585**
Impôt courant	*- 224*
Impôt différé	*- 361*
	-
ECART	**354**
Ecart taux	- 1
Impact intégration fiscale	-
charges définitivement non déductibles	- 20
QP frais et charges /dividendes	- 0
CICE	141
Amort loi macron	50
Crédit impot apprentissage	9
Variation écart de conversion	- 8
Dotations /ecart acquisitions	- 5
Reports déficitaires non activés	189
Total justification des écarts	**354**
Ecart résiduel	**-**

Le montant total des reports déficitaires non activés s'élève à 482K€ au 31 décembre 2017 (787K€ au 31 décembre 2016).

VISA POUR AUTHENTIFICATION
Les Commissaires aux Comptes

Annexe comptes consolidés

26. Résultats par action

a. Résultat par action - De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la Société et incluses dans les capitaux propres.

	2017	2016
Bénéfice revenant au Groupe	2 134	1 298
Nombre d'actions	14 286	14 286
Résultat de base par action (k€)	**0,149**	**0,091**

b. Résultat par action - Dilué

-non applicable

27. Engagements

-Pas d'engagement

28. Plans d'options et de souscription d'actions

-Néant

29. Transactions avec les parties liées

a. Transactions avec les parties liées

Le Groupe est contrôlé par les membres de la Famille COUILLAUD à hauteur de 70%, les 30% du capital restant sont détenus par deux fonds d'investissement.

Les transactions effectuées avec les parties liées sont conclues à des conditions normales de marché.

b. Rémunération des organes de direction

Cette information aboutirait à communiquer un montant individuel.

30. Evénements postérieurs à la date de clôture

-Pas d'événements post clôture

VISA POUR AUTHENTIFICATION
Les Commissaires aux Comptes

Annexe comptes consolidés

31. Périmètre de consolidation

Sociétés	Méthode de consolidation 2017	% Intérêts 2017	% Contrôle 2017	Méthode de consolidation 2016	% Intérêts 2016	% Contrôle 2016	Pays
Financière GLC (Mère consolidante)	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
A.R.M	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
B.N.A	IG	99,80%	99,80%	IG	99,80%	99,80%	France
S.P.M	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
S.P.M.D	IG	100%	100%	IG	100%	100%	France
M.G.A	IG	80%	80%	IG	80%	80%	France
S.P.M.A	IG	97,37%	97,37%	IG	97,37%	97,37%	Maroc

32. Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice s'élève à 37 K€ et se décompose comme suit pour chacun des commissaires aux comptes :

-Honoraires afférents à la certification des comptes : 37K€
-Honoraires afférents aux autres services : 0€

VISA POUR AUTHENTIFICATION
Les Commissaires aux Comptes